

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / DÉCEMBRE 2020 / N°494

Centre d'Action Laïque - B - Bd de la Plaine, 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt: Bruxelles X - Campus de la Plaine CP 236

éditions responsables: Jean De Bruecker

Dossier

La «bête», le retour

Grand entretien avec

Serge Lipszyc

Ce que la pandémie dit de nous



Sommaire

décembre 2020 494

Illustration de couverture © Odilon Dimier/AltoPress/AFP

3 Édito

Ubu, c'est fini. SANDRA EVRARD

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

« Notre démocratie est excessivement fragile ». À la tête du Comité permanent R, Serge Lipszyc a l'œil sur nos services de renseignements et de sécurité civils et militaires. Incursion dans le monde très secret de la Sûreté.
SANDRA EVRARD

12 Dossier

La « bête », le retour

Moins agressive que par le passé, elle sait faire bonne figure pour amadouer les foules, quitte à les enfumer. L'extrême droite a le vent en poupe en Europe – la Belgique n'est pas épargnée – et ses idées nauséabondes se propagent à grands coups de posts, de tweets et de vidéos en ligne. À nos remparts !



46 Libres ensemble

46 Prisons : une invisibilisation

genrée. Le monde carcéral est loin d'être perméable aux discriminations sexistes.

JUSTINE BOLSENS

50 Quartier de Cureghem : les jeunes entre stigmatisation et admiration. Immersion dans un quartier défavorisé de Bruxelles, à la lisière du Pentagone.

ALEXANDRE DONNEN

54 Ce que la pandémie dit de nous.

Le sociologue français Gérald Bronner analyse nos comportements de confinés, sous le prisme des croyances collectives.

PHILIPPE FOUSSIER

58 International

60 Turquie et Inde : la laïcité mise à mal. Regards croisés sur deux républiques laïques en proie au nationalisme et au conservatisme religieux. FRANÇOIS FINCK

64 Diktat catholique et droit à l'IVG en Pologne. L'Église tente de poursuivre son œuvre et son emprise sur les corps des femmes, mais la mobilisation est forte.

KATARZYNA WAZYNSKA-FINCK

67 Le séparatisme, voilà l'ennemi !

Analyse du projet de loi qui, en France, entend asseoir les valeurs républicaines et lutter contre le communautarisme. PHILIPPE FOUSSIER

70 Culture

72 Les lames poétiques de Lisette Lombé.

Elle fait judicieusement rimer poésie et politique. Tirailleur entre l'appel à rester chez soi et à rester soi, la slameuse ne cesse de se réinventer. CATHERINE CALICO

75 Les (bouts de) ficelles de la culture.

Comprendre l'institutionnalisation de l'action culturelle, c'est être mieux armé pour lutter contre l'uniformisation. L'enjeu est de taille ! ALEXIS DOUTAIN

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

That's the question.

XAVIER DE SCHUTTER

Ubu, c'est fini

Au cœur de ce marasme et des tragédies humaines que nous vivons actuellement, le 3 novembre dernier nous a permis de bénéficier d'une petite bulle d'optimisme. Il part ! Fini, basta ! Cet oligarque qui ne disait pas son nom, mais qui s'employait à détricoter avec une certaine perversité les acquis de la plus grande démocratie du monde doit s'en aller, désavoué par les urnes qui l'avaient propulsé au pouvoir. Cet événement est important à l'échelle planétaire à plus d'un titre. Et il l'est aussi pour la laïcité, sous de multiples dimensions.

En premier lieu, vis-à-vis du respect de la démocratie et de l'État de droit, dont les règles les plus élémentaires ont été piétinées au gré des quatre dernières années. Avec une intolérable incidence sur les plus précarisés et un ignoble regain de discriminations. Enfants mexicains séparés de leurs parents migrants, meurtres en série d'Afro-Américains n'en sont que quelques exemples. Et si le droit national était bafoué, au niveau international, Trump s'est également amusé à démanteler tout ce qui pouvait l'être. Dans cette catégorie, notre préoccupation se focalise particulièrement sur l'action commune que l'ensemble des continents doit désormais mobiliser sans attendre dans le domaine du climat. Là encore, il s'agit d'une question de droits qui ne peuvent plus être bafoués : celui de pouvoir vivre dans un environnement sain et viable et de ne pas devoir émigrer pour échapper aux bouleversements environnementaux. Mais nous avons par-dessus tout un devoir de solidarité envers les générations futures.

Troisième point qui nous inquiétait fortement : celui de l'influence grandissante des Églises et de diverses croyances dans les processus décisionnels. Quelles que soient ces croyances, celles-ci ne peuvent outrepasser l'État de droit. Et force est de constater qu'à ce sujet, la présidence sortante se solde par certains dégâts collatéraux. Se défaire de cette logique, réparer, sera crucial pour assurer la paix et l'égalité.

Dernière raison de nous réjouir de la sortie de route de Trump : le « père » des *fake news* – même si ce n'est pas le seul protagoniste en la matière – a fait un tort gigantesque à la cohésion de nos sociétés, aux médias d'information, à la liberté de la presse, à tous les porteurs de connaissances en général (les scientifiques en premier lieu), et *in fine*, à nos démocraties. Son système de référence basé sur le mensonge et la manipulation risque de perdurer quelque peu, vu son enracinement ces dernières années, mais celui-ci pourrait perdre son agora et sa caisse de résonance avec la chute d'Ubu. Voilà donc plusieurs raisons de nous réjouir, avec la ferme volonté de repartir sur des bases plus saines, fondées sur la raison et la solidarité que la laïcité chérit, et qui ont été malmenées ces dernières années. L'effet papillon de cette dérive autoritaire, espérons-le, pourrait changer de direction. 

Opinion

Uni ou multi?

Parmi les changements attendus de la part de Joe Biden, celui de renouer avec le multilatéralisme est brandi comme un Graal. Mais est-ce vraiment la voie claire et nette qui sera adoptée ? Une opinion de Guillaume Devin, professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po).

«Tout comme il était abusif d'annoncer que la présidence Trump signait la fin du multilatéralisme, il est excessif de prophétiser que l'élection de Joe Biden va “ramener le monde sur le chemin du multilatéralisme”. Il y a au moins deux raisons à cela.

D'une part, le multilatéralisme n'a jamais cessé de fonctionner. C'est une illusion de réduire la coopération multilatérale à ce qui se passe ou ne se passe pas au Conseil de sécurité des Nations unies. Sa paralysie sur la crise syrienne ou son incapacité à trouver une réponse commune à la pandémie de la Covid-19 n'empêche pas les multiples fonds, programmes, agences et institutions spécialisés des Nations unies de poursuivre leurs missions. Depuis au moins septante ans, le multilatéralisme social a tissé son filet institutionnel, amortissant en quelque sorte les périodes de tensions du multilatéralisme politico-militaire. Ceci ne signifie pas que la conduite de retrait de l'administration Trump à l'égard du multilatéralisme en général et de certaines organisations en particulier (Unesco, OMS, OMC, notamment) ait été indolore, à commencer par la réduction des budgets qu'elle a entraînée. Mais elle est insuffisante à défaire une coopération multilatérale relativement bien installée dans les relations internationales : les États-Unis peuvent quitter l'Organisation mondiale de la santé, celle-ci ne disparaîtra pas pour autant. En revanche, une administration mieux disposée et plus constructive vis-à-vis du multilatéralisme pourrait encourager une dynamique coopérative au lieu de la saper et rééquilibrer les rapports de force, au lieu d'affirmer démesurément l'influence des puissances autoritaires. C'est ce que l'on peut raisonnablement espérer de l'équipe du nouveau président élu, Joe Biden.



Mais, d'autre part, rien n'est vraiment assuré. Les États-Unis ont toujours entretenu une relation très ambivalente à l'égard du multilatéralisme. Pour reprendre une formule attribuée à l'ancienne secrétaire d'État Madeleine Albright : “Les États-Unis sont multilatéraux quand ils le peuvent et unilatéraux quand ils le doivent.” Tel est le privilège des très grandes puissances qui pratiquent le multilatéralisme à la carte. Souhaitons que le nouveau président en fasse un usage raisonnable et modeste en se défiant de l'*hubris* de son prédécesseur.»



Retrouvez la dernière contribution de l'auteur dans l'ouvrage collectif « D'Henri La Fontaine à Donald Trump : la fin de l'utopie multilatérale ? », Bruxelles, Centre Action Laïque/Fondation Henri La Fontaine, 2020, 145 pages.

La peste et le corona

Mille huit cent cinquante, c'est le nombre de signalements de comportements discriminatoires relevés par Unia au cours des premiers mois de la crise du coronavirus. Soit une hausse de 30 % enregistrée entre le 1^{er} février et le 19 août 2020. L'institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique le remarque : la pandémie a alimenté un sentiment de méfiance parmi la population. «Nous constatons une forte tendance à culpabiliser ou à désigner des boucs émissaires», indique le directeur de l'institution, Patrick Charlier. «Cette crise est inédite. Elle a fait ressortir le meilleur de certains d'entre nous. Mais la peur a aussi poussé certaines personnes à pointer du doigt et à se méfier de groupes de la population.» Ceux que certains rendraient bien volontiers responsables du malheur actuel ? «Les personnes d'origine asiatique, les jeunes, les personnes âgées, et même les personnes d'origine étrangère en général, sans même une raison évidente ou une preuve tangible.» Tirer les leçons de l'histoire, vous disiez ? (ad)

Mary Bling-Bling

Art, nudité et féminisme ne font pas bon ménage quand il s'agit de rendre hommage, nous rapporte *Le Devoir*. Le mélange des trois provoque même des étincelles et quelques noms d'oiselles. Il faut dire que c'est avec une jeune femme nue aux proportions prétendument «parfaites», placée au sommet d'une gigantesque masse argentée en forme de tourbillon de courbes féminines que la sculptrice Maggi Hambling

a choisi d'honorer la mémoire de Mary Wollstonecraft. Avec son livre paru en 1792, *A Vindication of the Rights of Woman* (*Une justification des droits de la femme*), cette dernière est considérée, outre-Manche et ailleurs dans le monde, comme «la mère» du féminisme. La statue inaugurée à Londres le 10 novembre dernier – et qui, soit dit en passant, a coûté la bagatelle de 143 000 livres sterling (soit environ 159 000 euros) – soulève deux grandes questions : pourquoi avoir représenté «une femme», et pas Mary Wollstonecraft elle-même, et pourquoi faire appel à la tradition du nu féminin, alors que l'hypersexualisation du corps des femmes et les diktats de la beauté sont précisément décriés par les mouvements féministes ? «De penser que tous ses accomplissements intellectuels soient réduits à une figurine nue de la taille d'une Barbie, c'est insultant», a commenté une historienne de l'art de l'Université de Montréal. Pour notre part, on se demande à qui la statue de Ken pourrait bien faire honneur. (ad)

L'inacceptable lenteur

De 1792 à nos jours, les femmes ont gagné leurs droits à la sueur de leurs revendications d'égalité et les acquis sont certes indéniables. Au point que certains se demandent ce qu'elles ont encore à revendiquer, ces éternelles insatisfaites ! Selon les données d'Eurostat les plus récentes, relayées par la Commission européenne début novembre, l'écart salarial entre hommes et femmes au sein l'Union européenne s'est légèrement réduit ces dernières années, pour atteindre 14,1 % de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés et celle des femmes salariées en 2018. «Au rythme actuel, il faudrait des décennies, voire des siècles pour parvenir à l'égalité», c'est «inacceptable !» scandent la vice-présidente de la Commission Věra Jourová et les commissaires Nicolas Schmit et Helena Dalli. Même si la Belgique compte parmi les trois pays où l'écart de rémunération sera comblé au cours de cette décennie – en 2028, après le Luxembourg en 2027 et, plus étonnamment, la Roumanie en 2022 –, on peine à se réjouir. Car au train où vont les choses, l'égalité des salaires ne sera atteinte pour toutes les femmes européennes que dans... quatre-vingt quatre ans. Force et rage font plus que patience et longueur de temps, aurait dû écrire de La Fontaine. (ad)

« Notre démocratie est excessivement fragile »

Selon certaines estimations, l'extrême droite dépasserait aujourd'hui le terrorisme islamiste au niveau de la menace. Passée trop longtemps sous les radars de l'analyse de risques, cet extrémisme en a profité pour proliférer, se radicaliser et étendre ses tentacules. Les victimes potentielles ? Nos démocraties et la diversité des individus qui les composent. Rencontre¹ avec Serge Lipszyc, président du Comité permanent R, chargé du contrôle des services de renseignements et de sécurité en Belgique.

Propos recueillis par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

La première question est un peu inévitable : estimez-vous que cette pandémie de coronavirus risque d'induire de nouveaux risques pour nos sociétés ?

Une crise, certainement. Je pense que c'est le plus inquiétant et cela a aussi démontré notre fragilité par rapport à la maladie. Et comme j'ai aussi des enfants, on peut remarquer à quel point ils sont perturbés, d'abord par le fait de ne plus avoir de cours, mais aussi par l'absence de futur, ou du moins par un futur indécis. La pandémie perturbe l'organisation humaine, il faut donc être attentif aux besoins sociaux, car les personnes atteintes par cette crise actuellement ne représentent que le sommet de l'iceberg de la crise économique. Je pense qu'on est face à une catastrophe dont on ne maîtrise pas l'ampleur.

Qu'est-ce que vous craignez le plus ?

Nous sommes confrontés à une situation marquée par un manque d'ouverture aux autres, à la différence. En situation de crise, le ressentiment par rapport à ce que l'on appelleraient par simplification l'«étranger» est exacerbé. Certains souffrent d'absence de travail, de moyens pour vivre dignement, et l'on peut craindre que le rejet d'autrui ou une révolte par rapport à ce qui peut apparaître comme une injustice amènent à des situations excessivement difficiles. La crise va peut-être devoir être supportée sur plusieurs générations. Elle va impliquer une restriction au niveau des acquis sociaux, alors que nous avons cette chance immense d'avoir une Sécurité sociale encore fédéralisée, la possibilité d'accéder presque gratuitement à la scolarité, aux soins de santé, au chômage, aux allocations... J'ai le sentiment que

¹ Interview réalisée à la mi-octobre.

notre démocratie est excessivement fragile, en situation de péril.

Aujourd'hui, quels sont les points sensibles au niveau de la menace sécuritaire ?

Aujourd'hui, l'on peut rentrer dans votre GSM à distance, dans votre système informatique, on sait entendre ce que vous pensez, ce que vous dites, on sait quels sont vos contacts. Tout cela nécessite dès lors des moyens pour pouvoir veiller à la protection des citoyens. Certains pays sont aussi soucieux de savoir ce qui se passe chez nous, et tous ces États ne sont pas démocratiques. Des membres des services de renseignement étrangers travaillent en Belgique. On parle ici d'espionnage, avec des tentatives d'approcher des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires avec une volonté d'ingérence, de déstabilisation de l'État. Autre point sensible : la menace intérieure. Certains citoyens veulent la fin de l'État, de la démocratie, que ce soit par le djihadisme, l'extrême gauche ou une extrême droite violente. En lien avec d'autres personnes dans d'autres pays européens, ils constituent des réseaux, mus par une volonté commune de lutter contre l'État parce qu'ils estiment que la démocratie est un danger et qu'elle ne les représente pas.

Mais l'extrémisme revêt-il aussi la forme de partis au pouvoir ?

Aujourd'hui, l'extrême droite se présente comme le gendre idéal, très lisse, en costume-cravate. Le Vlaams Belang se développe, puisqu'il a compris que par sa communication, il pou-



Serge Lipszyc, président du Comité permanent R, occupe un poste privilégié pour observer l'évolution de notre société et les menaces qui la guettent.

vait se donner un visage acceptable et même attrayant. Tout autour de lui, des groupes avec lesquels il a tissé des liens souhaitent aller plus loin, car ils ne veulent pas la démocratie. C'est très clair. Mais il ne faut pas être naïf, le Vlaams Belang veut aussi la fin de l'État ! La démocratie génère en fait son plus grand danger puisqu'elle va – et c'est une question que l'on peut soulever – octroyer des dotations à des partis qui, explicitement, veulent sa

fin. Dès lors, n'est-ce pas un peu schizophrène ? Malgré notre histoire, du côté flamand, il n'y a plus aucun cordon sanitaire. Et je trouve que du côté francophone, nous prenons la même direction : petit à petit, nous acceptons ce qui était inacceptable hier.

Mais quel est le niveau réel de cette menace ?

Il n'y a pas de définition légale de l'extrémisme, d'où une absence de vision précise du phénomène et une grande difficulté à identifier les priorités et les moyens à attribuer. Raison pour laquelle nous sommes plus dans une sorte de réactivité que de proactivité. C'est l'un des défis du gouvernement : évaluer ces risques et mieux les appréhender, en dégageant des moyens et

des priorités. Il faut ouvrir le débat au niveau parlementaire et se demander si le dernier sondage qui indique que 27 % des Flamands voterait pour le Vlaams Belang en cas d'élections est constitutif d'un problème. Je pense qu'il y a un besoin de renouveau à différents niveaux, aussi bien associatif que politique ou scolaire. Au sein de la juridiction administrative que je préside, nous avons décidé que les douaniers qui portent des armes doivent dorénavant faire l'objet d'une enquête, car nous avons constaté que certains faisaient partie de groupuscules d'extrême droite violents. Ont-ils encore une place dans les services de l'État ? En ce qui me concerne, je trouve qu'il y a un choix à faire et que l'État doit se protéger. Cette question n'est pas résolue, elle doit se poser au niveau poli-



© Dursun Aydemir/Anadolu Agency/AFP

Le Vlaams Belang multiplie les opérations coup de poing pour diffuser ses idées massivement, comme ici, fin septembre aux portes de Bruxelles.

tique : lorsqu'un individu démontre une volonté de mettre à mal la démocratie et l'État belge, est-ce qu'il peut encore être un fonctionnaire ? Je pense que non.

Comment se fait-il que la cartographie de l'extrême droite soit si difficile à établir ?

En 2015-2016, tout a été investi dans les après-attentats de Daesh. Il était plus facile de désigner un ennemi extérieur que de reconnaître qu'il est intérieur, qu'il est blanc, qu'il fait partie de cette société qu'il gangrène. Alors, on stigmatise aujourd'hui plus facilement l'autre communauté, l'étranger, même si l'on ne sait pas exactement ce qu'il est ou ce qu'il représente : le noir, le musulman, le juif, la femme, l'homosexuel. Et nous voyons un certain nombre de politiciens qui ne réagissent pas. Il y a une sorte de délitement ou d'acceptation, un ventre mou de ce corps social et un manque d'analyse des dangers.

Est-ce la violence qui différencie les partis d'extrême droite et les groupuscules extrémistes ?

Je dirais que c'est le passage à l'acte. Il y a quelques semaines, les manifestations organisées par le Vlaams Belang à Bruxelles accueillaient aussi la Légion flamande et des groupuscules qui, eux, prônent la violence. Quelques jours auparavant, un individu proche du Voorpost a lancé un cocktail Molotov à l'extérieur du Parlement. Tout cela n'est que le sommet de l'iceberg. Il

y a véritablement une multiplication d'individus qui expriment des frustrations par rapport à ce que représente l'État. Selon les critères de l'Union européenne, le profil des extrémistes est celui de jeunes en manque de formation, au chômage, qui ont tendance à acquérir des armes, avec des liens entre groupuscules à la base d'entraînements de type guerriers en Europe de l'Est, avec une finalité qui est de pouvoir tuer. À l'heure actuelle, je pense que le danger, c'est de savoir si nous devons accepter cela dans notre société et quelle réaction nous devons avoir. J'ai lu avec attention la décision prise par la Grèce, qui a condamné Aube dorée et reconnu que c'était une organisation criminelle. Les prédecesseurs du Vlaams Belang ont aussi vu leur comportement sanctionné. Je pense donc que l'État devrait se donner les moyens pour protéger ses populations contre des extrémismes et le danger de certaines structures qui veulent attenter à son bon fonctionnement.

La menace islamiste est-elle toujours aussi forte malgré son affaiblissement ?

Je pense qu'il y a plusieurs facteurs : l'affaiblissement de Daesh, mais aussi la prise en compte de la réalité du risque et une meilleure collaboration entre les services de sécurité. L'on tente aussi de savoir aujourd'hui si tel individu est source de danger. Mais soyons quand même prudents, un risque islamiste violent est toujours présent. Même s'il apparaît moindre, il n'a pas disparu, il y a toujours une volonté d'atteindre nos

démocraties, en particulier par la violence, parce que c'est une reconnaissance pour les combattants de Daesh, une visibilité qui leur est donnée. Autre problème qui se pose : avons-nous suffisamment travaillé sur le radicalisme, notamment en aidant les personnes condamnées à sortir de cette impasse ? Il n'y a pas de modèle idéal de déradicalisation des gens. Tout comme il n'y a pas non plus de modèle idéal de prison. En revanche, nous savons que la prison est un terreau fertile, pas uniquement pour l'islamisme, mais aussi pour toutes les autres formes de terrorisme.

Êtes-vous en faveur du rapatriement des femmes et des enfants qui sont toujours en Irak et en Syrie ?

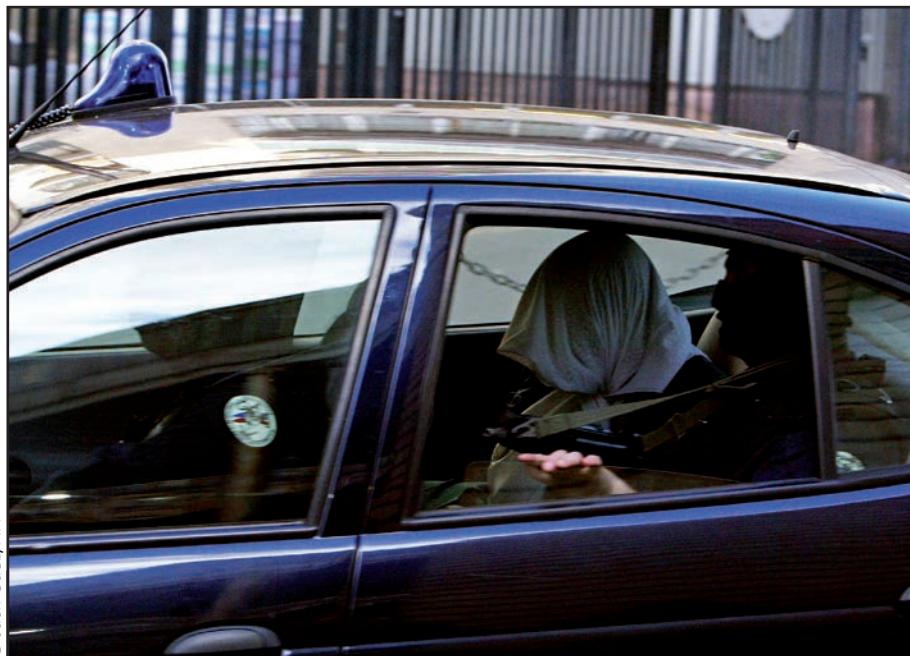
La réponse ne peut se résumer à oui ou à non. Si l'État prend cette décision, alors il faut pouvoir accompagner leur retour. Et pas uniquement à l'aéroport ! Ces personnes sont en rupture avec la société, il faut se donner les moyens de pouvoir les accompagner pour que les enfants de ces combattants et combattantes, car il y a aussi un certain nombre de femmes, ne deviennent pas eux-mêmes la source d'un problème demain, qu'ils ne deviennent pas le ferment d'une nouvelle frustration.

Que pensez-vous des débats par rapport à ces tensions existantes entre la gestion de la sécurité qui est jugée nécessaire – en tout cas par l'État – et le respect de nos libertés et de notre vie privée ?

Ma position est celle d'un certain pragmatisme. En même temps, je souhaite que le curseur de nos libertés et de la protection de notre vie privée soit au maximum, mais il faut pouvoir le garantir. Cela signifie de donner des moyens aux services de police, aux renseignements, afin de permettre la sécurité et la justice. Ne rien faire, c'est reconnaître que l'on ne donne pas la protection nécessaire aux citoyens et, dès lors, c'est inacceptable. Nous avons cru pendant des dizaines d'années que nous ne pourrions jamais être atteints par les attentats. Aujourd'hui, nous vivons avec cette réalité. Par rapport à cela, il faut pouvoir être proactif. Le risque zéro n'existe pas, mais on doit s'en rapprocher c'est le rôle de l'État. Mais il faut aussi s'assurer des moyens de contrôle afin qu'il n'y ait pas une déviance de ce qui a été concédé. Cependant, n'oublions pas que les plus grandes sources de renseignements se trouvent dans le secteur privé, à savoir dans les GAFAM.

Concernant l'ingérence étrangère que vous évoquiez précédemment, sachant qu'elle s'active aussi lors des élections, est-ce que le phénomène est mieux monitoré qu'il y a quelques années ?

Il y a une volonté manifeste de pouvoir se prémunir contre ce risque qui existe au niveau mondial. Plus notre État sera fragile, plus il y aura une volonté d'y attenter. Nous sommes un petit pays, mais nous sommes un pilier de l'Union européenne. Nous devons donc être attentifs et nous donner les moyens de pouvoir répondre à ce défi gigantesque. Il faut aussi faire face à la désinformation, à ces *fake news*,



© Jack Guez/AFP

La menace islamiste demeure d'actualité comme l'a encore prouvé l'ignoble assassinat de l'enseignant français Samuel Paty.

lancées contre des individus, ou des partis, mais aussi dans le but d'opposer encore plus les gens entre eux. On est face à des jugements très rapides, très courts, et le reste devient assez inaudible. Mais qui veut aujourd'hui se passer des réseaux sociaux ? Un travail colossal est nécessaire à ce niveau-là. Malheureusement, la presse est elle aussi fragilisée, et la crise de la Covid-19 n'a pas aidé ce secteur non plus.

Les Renseignements belges peuvent-ils faire face à ces enjeux, et la coordination européenne est-elle aujourd'hui plus efficace ?

Il y a de très bonnes collaborations avec certains pays, plus qu'avec d'autres. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France se rendent compte des dangers

qui nous menacent. Mais nous devons aussi nous poser des questions quant à nos collaborateurs dans les services de sécurité, car un certain nombre d'entre eux sont plus attirés par la droite ou l'extrême droite que par des idées purement d'idéal, d'égalité ou de fraternité. Il faudrait probablement être plus attentif au profil des gens lors des recrutements dans la police, l'armée et les services de renseignement. Et de pouvoir affirmer : attention, il y a des lignes qui ne peuvent pas être dépassées. C'est une réalité qui nous touche. Beaucoup de gens ne savent plus aujourd'hui ce qui s'est passé à Srebrenica. Et je ne parle même pas de l'holocauste ! Nous sommes confrontés à une sorte d'apathie, au-delà du pur jeu de politique internationale. L'enjeu est considérable !



La « bête », le retour



France, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie... Belgique. La liste des pays européens au sein desquels de plus en plus de citoyen.ne.s succombent aux sirènes de l'extrême droite s'est allongée ces dernières années. Avec des bonimenteurs qui accèdent au pouvoir ou en investissent les sphères les plus proches, et tout cela grâce aux urnes, donc démocratiquement ! Mais également avec des groupuscules extrémistes (comme les suprémacistes ou le mouvement QAnon, pour ne citer que les derniers venus *made in USA*) –parfois violents– qui virevoltent autour de partis bien établis. Ces derniers tirent profit des agissements des factions, tout en adaptant leur communication à la situation et aux populations, en s'appuyant massivement sur les réseaux sociaux. La viralité du Web joue en leur faveur, puisque les *fake news* se propagent plus rapidement que les informations justes et vérifiées. En lisant ce dossier, l'on ne peut que s'inquiéter de la place occupée par cet extrémisme qui menace notre avenir démocratique et nos valeurs si chèrement acquises au siècle dernier. Il est temps de se réveiller ! (se)

Un (anti)système en ordre de marche

La résurgence de l'extrême droite en Europe peut-elle se comprendre selon une lecture historique ? N'interroge-t-elle pas la capacité de nos démocraties à offrir de nouvelles perspectives et à occuper davantage le champ des idées ? Analyse d'un phénomène.

Par Julien Paulus

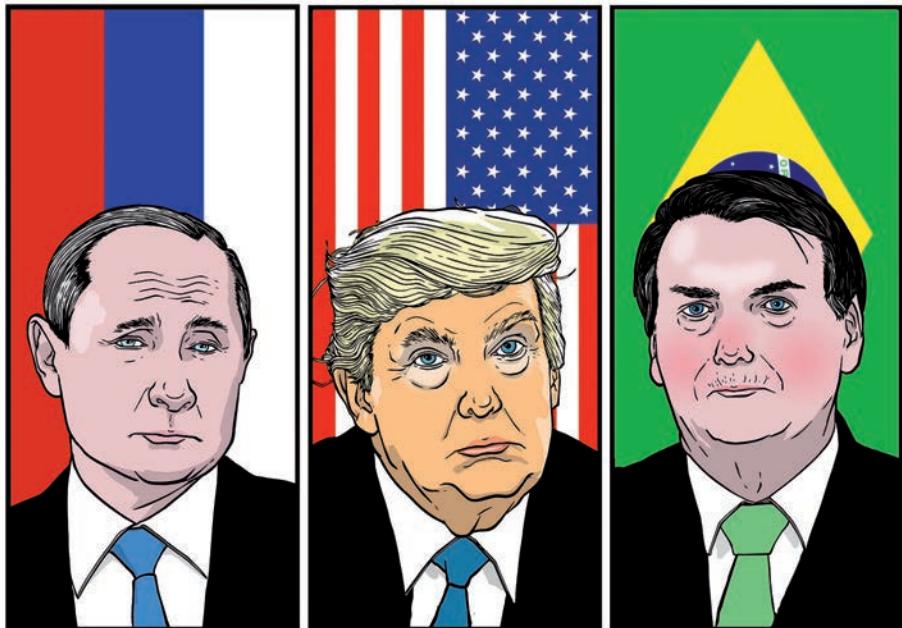
Coordinateur du centre d'études - Les Territoires de la Mémoire

Pendant des années et encore actuellement, l'énorme écho des événements historiques ayant eu lieu dans la première moitié du xx^e siècle influença fortement notre approche et nos tentatives de compréhension d'éléments bien particuliers de notre époque contemporaine. La question de l'extrême droite en fait indéniablement partie. Dès lors est-il toujours commun –voire commode– de percevoir en elle une résurgence des fantômes du passé, une tentative de retour à la barbarie des totalitarismes fascistes des années trente, un prolongement de mouvements violents et antidémocratiques que l'on pensait vaincus, mais qui relèveraient obstinément la tête ? Et dans une telle perspective, il ne fait pas de doute qu'extrême droite et démocratie ne peuvent constituer entités plus antinomiques l'une vis-à-vis de l'autre. Et pourtant. Depuis quelque temps, les repères semblent se brouiller, les certitudes se trouvent ébranlées et des questions se posent quant aux rapports réels existant entre extrême droite et démocratie. S'il est manifeste que des

mouvements tels que le fascisme italien, le nazisme allemand ou le franquisme espagnol se sont bel et bien constitués et structurés par une opposition frontale aux régimes démocratiques parlementaires qu'ils abhorraient, les choses paraissent aujourd'hui beaucoup plus complexes, avec des formations politiques qui, même si c'est pour en tester les marges, jouent globalement le jeu démocratique.

De l'« accident » à la tendance

Récemment, nous avons pu observer plusieurs formations européennes, assez facilement identifiables comme évoluant à l'extrême droite de l'échiquier politique, obtenir des scores électoraux importants, jusqu'à échouer tout juste aux portes du pouvoir. Le 23 mai 2016, il s'en est fallu de peu que le candidat du FPÖ autrichien, Norbert Hofer, devienne le premier chef d'État européen issu d'un parti d'extrême droite depuis la Seconde Guerre mondiale. La victoire sur le fil du candidat écologiste Alexan-



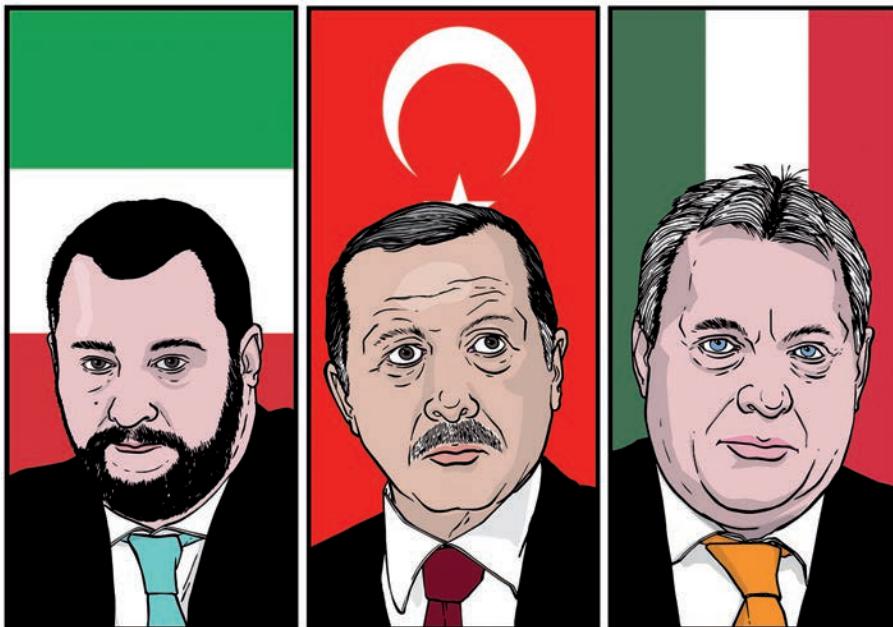
der Van der Bellen a été vécue par beaucoup comme un soulagement ; elle ne doit cependant pas éclipser le fait que le parti de feu Jörg Haider a réalisé à cette occasion le meilleur score de son histoire avec 49,65 % des suffrages exprimés au second tour. En France, Marine Le Pen se qualifia pour le second tour de l'élection présidentielle de 2017, réitérant la performance de son père en 2002. Quant à notre pays, il connut lors du dernier scrutin le retour tonitruant d'un Vlaams Belang que l'on croyait abattu, mais qui réalisa pour l'occasion 810 177 voix au scrutin fédéral. Un score encore jamais atteint qui en fait aujourd'hui la deuxième formation politique du pays en termes de suffrage, derrière les nationalistes de la N-VA.

Ce qui naguère pouvait encore s'interpréter comme un «accident» – le score de Jean-Marie Le Pen en 2002,

par exemple – semble dangereusement devenir une tendance. Comment l'expliquer ? La mobilisation d'une causalité unique ne pouvant que nous faire tomber dans le piège du réductionnisme causal, il va de soi que la réponse à cette question ne peut qu'être multifactorielle. Et parmi l'ensemble des facteurs candidats à l'explication, il nous semble opportun d'en isoler deux, particulièrement caractéristiques selon nous de l'évolution générale de l'extrême droite, mais aussi de son rapport à la démocratie et inversement.

Un positionnement «antisystème» en trompe-l'œil

La succession de résultats impressionnantes réalisés par des formations de la mouvance d'extrême droite nous oblige à un double constat. Le premier est que les partis traditionnels ou «de gouver-



nement» paraissent dépassés par des formations ou des personnalités qui se présentent aux électeurs dans une posture d'«antisystème». Le second, sans doute plus étonnant, nous enseigne que la posture «antisystème» semble davantage faire recette à droite qu'à gauche. Et cela pose question. Pourquoi, en ces temps de crise et de mécontentement social généralisé, la colère des électeurs ne se traduit-elle pas électoralement par la hausse d'une gauche supposée incarner des valeurs telles que l'égalité, la justice sociale, voire l'insoumission ?

Dans un petit opus où il s'adresse à ceux qu'il identifie comme les nouveaux électeurs du Front national, l'historien Nicolas Lebourg soulève un coin du voile à cet égard : «À force de post-démocratie, d'impéritie et d'inertie, neuf sondés sur dix avaient une mauvaise opinion des

partis politiques en 2015. Le rejet est d'autant plus puissant que le FN est la formation qui s'en sort le mieux. Il arrive en tête du classement de ceux qui sont censés apporter des solutions efficaces, obtenant 22 %, contre 13 % pour le PS.¹ D'où la nécessité pour Marine Le Pen, toujours selon Lebourg, de «trouver l'alliance qui lui permette d'être dure, antisystème, subversive, et rassurante, performante dans le même temps»², soit, en d'autres termes, un subtil positionnement opportuniste de rupture en trompe-l'œil destiné à ratisser large. Cette analyse en rejette d'autres, notamment celle proposée par l'économiste Frédéric Lordon, qui, en 2012, tirait déjà la sonnette d'alarme face au «produit endogène des alternances sans alternative qui pousse, assez logiquement, les électeurs à aller chercher autre chose, et même quoi que ce soit, au risque que ce soit n'importe quoi».³

1 Nicolas Lebourg, *Lettres aux Français qui croient que cinq ans d'extrême droite remettent la France debout*, Paris, Les Échappés, 2016, p. 128.

2 «Démocratie et radicalisme de droite», entretien avec Nicolas Lebourg, dans *Aide-mémoire*, n° 77, juillet-septembre 2016, p. 4.

3 Frédéric Lordon, «Front national : mêmes causes, mêmes effets...», mis en ligne sur <http://blog.mondediplo.net>, 2 mai 2012.

Le combat des idées

Mais si ce positionnement habile semble aujourd’hui porter ses fruits, c’est également parce que le terrain a été semé, très loin en amont, par un travail de soutien incessant –et *in fine* redoutablement efficace– réalisé dans le champ des idées. Dans son dernier livre *La Société ingouvernable*, Grégoire Chamayou évoque une citation attribuée à l’économiste britannique Friedrich Hayek au sujet de la reconquête idéologique entamée par la «révolution» libérale-conservatrice. À un jeune disciple lui faisant part de son souhait de s’engager en politique pour faire avancer la cause, Hayek rétorque : «On ne changera la société qu’en impulsant des changements dans la sphère des idées. Il faut d’abord atteindre les intellectuels, ceux qui enseignent et ceux qui écrivent, les convaincre par des arguments raisonnés. Leur influence sur la société prévaudra, et, ensuite, les politiciens suivront.»⁴

Le combat des idées, donc, comme vecteur essentiel des changements de société. Est-ce dès lors un hasard si toute une série de thématiques occupent désormais les esprits et les écrans, et si, parmi celles-ci, la question de l’immigration, systématiquement présentée comme problématique, voire inquiétante, figure en bonne place ? Un peu, ainsi que le souligne François Gemenne, «comme si, peu à peu, nous, les démocrates, avions repris les cadres de pensée de l’extrême droite»⁵. La réponse est évidemment non, car cela fait en réalité des décennies qu’un combat idéologique a été entamé pour que de telles idées s’imposent comme

des évidences dans le débat public. Penseur de la Nouvelle Droite depuis la fin des années 1960, fondateur à la même époque du GRECE (Groupeement de recherche et d’études pour la civilisation européenne), le philosophe français Alain de Benoist, à l’instar de Hayek pour le néolibéralisme, était parfaitement conscient que le combat devait se mener sur le terrain culturel. Il consacra donc sa vie à une reconquête idéologique contre ce qu’il appelait «cette idéologie égalitaire dont les formulations, religieuses ou laïques, métaphysiques ou prétendument “scientifiques”, n’ont cessé de fleurir depuis deux mille ans, dont les “idées de 1789” n’ont été qu’une étape et dont la subversion actuelle et le communisme sont l’inévitable aboutissement»⁶.

Aujourd’hui, il nous faut bien concéder que le travail de personnalités comme de Benoist (et bien d’autres) fut suivi d’effets et que des idées de type inégalitaire qui paraissaient encore totalement inacceptables il y a une vingtaine d’années ont percolé un peu partout. C’est que l’extrême droite, loin d’être monolithique, est aussi un «système politique concurrentiel, [au sein duquel] les groupuscules trouvent leur importance en leur travail de “veilleurs” et de fournisseurs de concepts et d’éléments discursifs aux structures populistes qui ont, quant à elles, accès à l’espace médiatique»⁷.

Autant dès lors, pour les démocrates, aller au combat en connaissance de cause : la lutte contre les idées inégalitaires et liberticides devra sans doute également passer par une longue reconquête culturelle.

⁴ Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018, pp. 104-105.

⁵ «L’immigration touche nos craintes les plus profondes», entretien dans *La Libre Belgique*, 5 octobre 2020, p. 38.

⁶ Alain de Benoist, *Vu de droite : anthologie critique des idées contemporaines*, Paris, Copernic, 1977, p. 16.

⁷ Nicolas Lebourg, *Le monde vu de la plus extrême droite*, Presses universitaires de Perpignan, 2010, p. 230.

Nous d'abord !

Aussi ancienne qu'importante au sein de l'extrême droite occidentale, la question identitaire a connu plusieurs évolutions. Aujourd'hui, deux tendances cohabitent et se complètent : le suprémacisme blanc et l'ethno-differentialisme.

Par Stéphane François
Historien et théoricien des idées - UMons

Il y a «eux» et il y a «nous». Et entre les deux, la frontière est tantôt mouvante, tantôt poreuse. Que signifie «nous» en politique, quand il ne veut en aucun cas avoir affaire avec «eux»? L'identitarisme d'aujourd'hui est traversé par deux tendances. La première, la plus ancienne, promeut un suprémacisme blanc, c'est-à-dire l'idée d'une «supériorité blanche» sur les autres «races». On retrouve ce discours chez les extrémistes de droite américains, suprémacistes ou *alt-right*, très marqués par les théories racistes issues de l'histoire de ce pays. D'ailleurs, les eugénistes et racialistes américains Madison Grant – qui a écrit *Le Déclin de la grande race*, «bible» d'Hitler, NDLR– ou Lothrop Stoddard sont encore publiés aujourd'hui, tant aux États-Unis qu'en Europe.

L'autre tendance majeure de l'identitarisme s'observe chez les Européens, notamment chez des théoriciens français, tels Alain de Benoist, Dominique Venner ou Guillaume Faye, tous trois liés de près au Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), et chez qui l'on retrouve la même idée de défense des identités et des aspirations des

peuples à rester eux-mêmes. L'extrême droite à tendance nationale-européenne a repris les constructions post-coloniales, en les adaptant à son idéologie : pour la Nouvelle Droite, il s'agit de libérer l'Europe de la colonisation insidieuse des «peuples de couleur», c'est-à-dire d'une «immigration-colonisation» par une fécondité supérieure aux Européens. Le but : préserver l'«identité européenne», tant ethnique que culturelle. Cette logique est poussée à son extrême, rejoignant les théoriciens du racisme.

Le refus du métissage culturel et physique

L'éloge de la différence est aussi un refus du mélange. Les identitaires affirment que le métissage systématique n'est rien d'autre qu'un génocide lent. La conception d'un «grand remplacement», réintroduite et popularisée en 2010 par Renaud Camus, n'est pas neuve, loin de là : elle était déjà prônée par les rescapés du national-socialisme. De fait, l'ethno-differentialisme d'extrême droite identitaire se fonde sur l'idée qu'il existe des races humaines ayant leur propre genèse, selon la thèse du polygénisme,

c'est-à-dire qu'ils défendent l'origine multirégionale, et par conséquent multiraciale, des hommes modernes. Quoiqu'il n'y soit pas réductible et soit scientifiquement valable, ce polygénisme est au fondement des théories racistes des XIX^e et XX^e siècles.

Si l'on prend comme limite historique la fin de la Seconde Guerre mondiale, on peut constater que ce discours est présent dès la fin de la guerre chez d'anciens nazis tels que le Français René Binet ou le néo-nazis et théoricien raciste suisse Gaston-Armand Amaudruz. Ceux-ci voyaient d'un mauvais œil l'existence des empires coloniaux, qui risquaient, par les unions mixtes, d'entraîner la dégénérescence de la race «blanche». Après la Seconde Guerre mondiale, le racisme des nazis s'est transformé en un nationalisme occidentaliste, sorte de camp retranché blanc, fondé sur l'idée d'unité raciale, qui se résument, déjà, à la défense de l'«identité blanche». Cette question travaille toujours en profondeur les mouvances d'extrême droite occidentales, comme le montre la production théorique des milieux identitaires, néonazis ou

suprémacistes. Pour eux, il s'agit de préserver «l'homme blanc» de l'extinction, provoquée par l'«invasion» des «races de couleur».

Du «grand remplacement» au «choc des civilisations»

Cette construction intellectuelle permet ainsi la formulation d'une nouvelle forme de racisme structuré sur le culturel et le civilisationnel, insistant sur l'irréductibilité des civilisations les unes aux autres. Ces militants sont en effet de fervents partisans du «choc des civilisations». Ce concept se caractérise par une volonté de repli «entre soi», entre personnes de même «race». Il s'agit aussi du désir de créer de grands espaces civilisationnels autarciques et indépendants pour faire face au choc des civilisations, les relations entre les blocs civilisationnels devant être régies par une «paix armée».

La montée des extrêmes droites identitaires d'une part, et nationalistes d'autre part, a rendu plausible l'hypothèse que les nouveaux conflits identitaires, à base ethnique, linguistique, religieuse, ou comprenant ces



trois types, soient la traduction d'un nouveau nationalisme fondé sur le civilisationnel. Pour les identitaires, il faut empêcher l'arrivée de migrants extra-européens. Et s'ils arrivent tout de même à s'installer en Europe, il faut empêcher les unions mixtes, qualifiées d'«ethnocides». Surtout, il s'agit d'empêcher leur installation définitive et de forcer les immigrés à retourner dans leurs pays respectifs, selon le concept de «remigration» utilisé par la mouvance identitaire, toujours dans le cadre de la théorie conspirationniste d'extrême droite du «grand remplacement».

Ce discours n'est plus seulement une conception biologique de la race, c'est aussi une conception anthropologique et ethnographique: la rencontre des ethnies et des systèmes de représentation produirait mécaniquement un «choc des civilisations», et non pas un métissage culturel. Ce nationalisme métamorphosé, plus ethnique qu'étique, plus séparatiste qu'impérialiste tend à laisser apparaître sur la scène internationale mondialisée des «réorganisations» et des «nationalismes régionaux» aux contenus sociopolitiques ouvertement ethniques. Les militants de l'extrême droite ont entériné cet état de fait. Selon eux, on serait dans une guerre de civilisation, l'ennemi étant incarné par le monde arabo-musulman en Europe ou dans le monde anglo-saxon (pensons au massacre de Christchurch en Nouvelle-Zélande), le Juif et l'Afro-Américain aux États-Unis. Le monde «blanc» est analysé par ces militants comme une citadelle assiégée. Pour ces militants, il s'agirait de protéger les civilisations

nées de l'histoire européenne ainsi que son substrat racial.

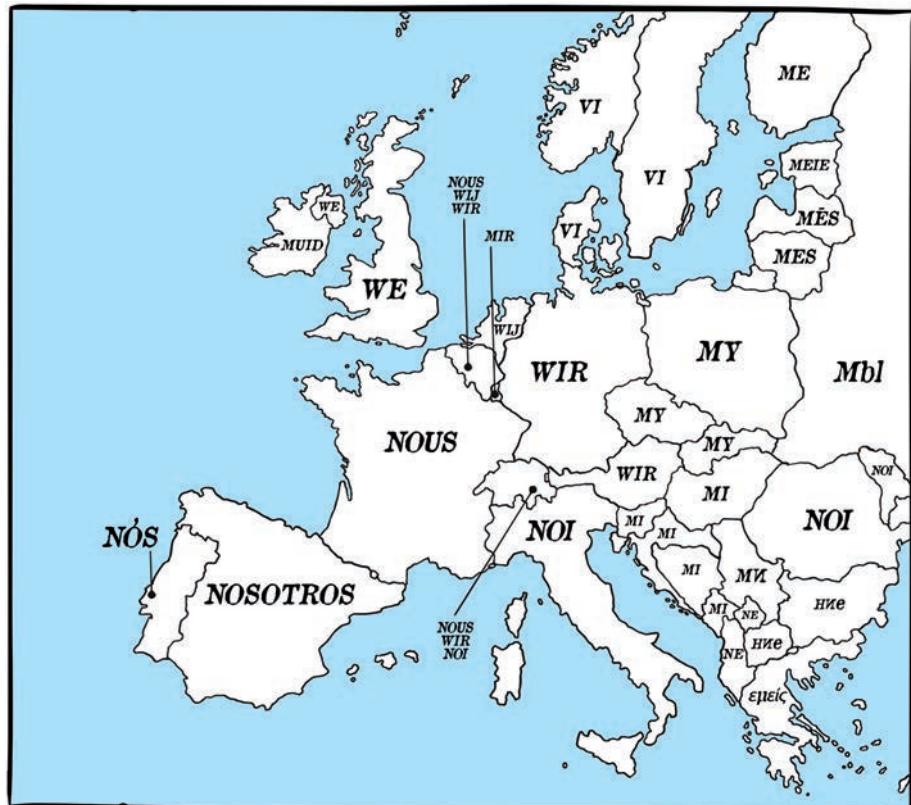
Une vision «euro-américaine» de l'extrême droite

Il est d'ailleurs intéressant de constater que les différents théoriciens, européens et états-uniens, de l'*alt-right* – Tom Sunic et Greg Johnson notamment – se lisent, se commentent et, surtout, se traduisent, donnant naissance à une extrême droite que certains observateurs appellent «extrême droite euro-américaine». Ces multiples relectures permettent la reprise d'une partie de l'idéologie nazie, édulcorée, lissée. On voit leur conception ethnoraciale de l'identité européenne qu'il s'agit de protéger du métissage partout où elle se trouve: en Europe, bien sûr, mais également en Australie, en Nouvelle-Zélande, ou aux États-Unis.

Si ces discours font l'éloge d'un enracinement ethnique et communautaire, la logique sous-jacente est celle de la défense d'un héritage indo-européen mondialisé: là où se trouve un descendant d'Européen vivrait, selon les identitaires, un porteur de la foi indo-européenne. Un Australien, «blanc» évidemment, pratiquant un culte odiniste¹ ne serait pas une incongruité. Au contraire, d'après ces militants, il ne s'agirait que d'une personne fidèle au sang de ses ancêtres...

Ces hybridations théoriques sont particulièrement intéressantes dans la mesure où certains théoriciens néo-nazis revendiqués assument le virage ethno-différentialisme de leur pensée. Cependant, nous ne devons pas ignorer

¹ Traditions païennes pré-chrétiniennes d'Europe du Nord dont se réclament certains suprémacistes blancs, NDLR.



que les nazis se sont eux-mêmes inspirés des lois raciales américaines, avant que les théoriciens de l'*alt-right* américaine ne s'inspirent du nazisme... On assiste en effet aujourd'hui à un recyclage des thèses raciales et mixophobes qui étaient à l'honneur dans les années 1900-1930, en Europe et aux États-Unis, sans que cela provoque de vives contestations. Le nazisme n'est plus un repoussoir... Des théoriciens américains, comme Greg Johnson, se définissent d'ailleurs comme des «post-nazis».

Pour ces militants et théoriciens, l'identité est totalement liée à l'appartenance ethnique. Ils biologistent la culture et la civilisation: les Européens et leurs descendants partout

dans le monde portent en eux la race à préserver (la «race blanche»). Ce postulat était déjà présent chez les théoriciens racistes des XIX^e et XX^e siècles, pour qui l'homme n'est qu'un maillon d'une longue chaîne raciale dont il faut conserver la pureté raciale du métissage et de l'universalisme. Ces groupes, intellectuels et réseaux, européens et états-uniens, ne font donc que recycler les vieux discours racistes de la suprématie blanche «aryenne», dont l'énonciation est édulcorée au travers d'un jeu d'interactions, d'influences et de références conjointes. Cependant, les vieux contenus discursifs et idéologiques n'ont pas disparu. Ils ont juste muté, et restent toujours aussi dangereux. 

La tentation du passé fantasmé

Les discours identitaires sont de plus en plus courants. Et ils n'étonnent plus vraiment, étant considérés par certains comme une conséquence de la mondialisation qui aurait tendance à mettre en péril les cultures traditionnelles. Mais, pour objectiver ces discours, leurs défenseurs n'hésitent pas à « réécrire » l'histoire, en faisant référence à un passé idéalisé.

Par Sabine Schrader
Journaliste

Longtemps, nos sociétés se sont articulées autour de l'État-nation, concept hérité du siècle des Lumières et de la Révolution française. Initialement, l'État-nation, c'était un État dans lequel se retrouvaient tous les citoyens, par opposition à l'Ancien Régime. Ce fut ensuite l'époque de l'école nationale, qui enseignait au citoyen, jusque dans les campagnes les plus reculées, le patriotisme et la fierté de sa nation. Ces notions, d'abord progressistes, sont petit à petit devenues conservatrices, voire désuètes. La mondialisation et l'idée d'une grande Europe ont fait rêver les politiques après la chute du mur de Berlin. Mais l'utopie fut de courte durée et, face aux conséquences parfois désastreuses d'un ultralibéralisme planétaire, les tentations de repli se réaffirment, un peu partout en Europe.

La crise des États : une crise du pouvoir politique

L'effet destructeur qu'ont eu la mondialisation économique ultralibérale,

la financiarisation de l'économie et la dictature des marchés boursiers sur le pouvoir économique de l'État-nation, mais aussi sur son pouvoir politique, a rendu les citoyens de plus en plus méfiants vis-à-vis de la classe politique. «Et si les tendances régionalistes ont toujours existé, cette perte de crédibilité des États-nations nourrit paradoxalement un nationalisme très affirmé», décrypte Régis Meyran¹. C'est l'un des points très importants de l'époque actuelle: il y a une résurgence de nouveaux nationalismes et de nouveaux fascismes. On le voit en Europe, mais aussi aux États-Unis ou au Brésil. Ces nationalismes d'extrême droite sont teintés d'idéologie (pour l'Europe, celle de ses racines chrétiennes, pour la France, celle des Français de souche...) comprenant la notion d'insécurité culturelle, l'idée de prendre la défense des Blancs, qui seraient menacés par les migrations, les musulmans... Parallèlement, on assiste aussi à une résurgence des discours antisémites. En fait, on observe

¹ Régis Meyran est anthropologue et associé à la Plateforme internationale sur le racisme et l'antisémitisme (FMSH/EPHE).

dans ces discours un retour de la figure de l'ennemi. Ce nationalisme construit une version de l'identité nationale, qui donne l'image d'un affrontement entre un peuple à l'identité pure, essentielle, qui n'aurait pas bougé depuis des siècles et qui serait l'incarnation de la France intemporelle, opposée à l'étranger venu menacer cette pureté. C'est vraiment le cœur du discours nationaliste. Et cette notion de fierté républicaine d'appartenir à une nation qui était l'apanage de l'école républicaine sous la III^e République a été récupérée soit par les nationalistes d'extrême droite, soit à gauche par les souverainistes, qui sont en réalité des nationalistes.»

L'histoire en «réécriture» perpétuelle?

L'histoire, dans ces tentations de repli identitaire, devient alors un enjeu de légitimation de certains discours. Il est vrai que si celle-ci est d'une certaine façon objective, puisqu'elle relate des faits avérés, il en est tout autrement de l'interprétation que l'on peut en faire. On l'a vu avec le recours de Bart De Wever à des figures historiques pour étayer une certaine idée de l'identité flamande. Mais il n'est pas le seul. «De tout temps, l'histoire a été réinterprétée à l'aune du présent, rappelle Régis Meyran. Chaque époque a des enjeux qui font qu'on ne voit pas le passé de la même façon. Il y a toujours des interprétations, et qu'elles soient contradictoires est normal. En revanche, le danger, c'est la dénégation ou même la révision.» Les discours antisémites continuent

aujourd'hui à nier l'existence des chambres à gaz. On se souvient du «détail de l'histoire» évoqué par Jean-Marie Le Pen. Ou de Dieudonné, plus récemment, qui n'hésita pas à inviter à l'un de ses spectacles le révisionniste Robert Faurisson.

Mais l'histoire joue aussi un rôle de mémoire. Les récents appels des mouvements antiracistes appelant au déboulonnage de statues de personnes ayant eu des liens avec les colonies ou l'esclavage ont suscité le débat. «Il faut absolument distinguer l'histoire du travail sur la mémoire de l'histoire en tant que telle, ce que ne font pas les politiques qui sont trop dans l'idéologie», insiste Régis Meyran. «Ces antiracistes ne réécrivent pas l'histoire, ils ne nient pas ce qui s'est passé. Ils remettent en cause des personnages célèbres, et parfois, on est dans l'excès. Mais ça a le mérite de porter certaines questions dans le débat public. À toute époque, ce genre de réflexion a existé: on ne trouve plus en France de statues du maréchal Pétain, on change régulièrement des noms de rues... C'est en constante évolution.»

Replis identitaires et séparatisme: ferment de l'extrême droite?

Bien sûr, les affirmations culturelles régionalistes ont de tout temps existé sans pour autant nourrir des discours fascisants. Au contraire : les indépendantistes catalans ont une longue histoire marquée à gauche et se sont battus contre les franquistes. Les Bretons ont une identité, une

langue et des traditions marquées sans pour autant verser dans un discours de repli identitaire. Mais il n'en reste pas moins vrai que le récit culturel constitue l'argument des peuples qui veulent être autonomes. Au risque de petits arrangements

Dans tous ces cas, ce n'est pas tant une réécriture de l'histoire qui est réalisée, que l'idéalisatoin d'un passé ou d'une culture qui n'auraient pas évolué, parfois à grand renfort de clichés, inspirés du folklore, des traditions, des coutumes. Si tous



avec l'histoire ? « On est un peu dans l'idéologie politique, qui emprunte à la fois à l'histoire et à la culture, mais qui peut aussi la transformer ou l'idéaliser. Les identités nationales, comme les identités régionales, peuvent aussi être basées sur des mythes, des représentations fantasmées, des stéréotypes... »

ne sont pas vraiment dangereux, ils reproduisent néanmoins des stéréotypes, qui peuvent vite verser dans le nationalisme. Avec, au bout du compte, l'écueil de la dérive identitaire. Une tentation facile face aux défis que représente la multiculturalité. 

Anti-féminisme : la face cachée de la droite extrême

L'extrême droite n'hésite plus à se choisir des femmes comme leaders ni à se poser en pourfendeuse de leur oppression sur certains dossiers choisis. Mais derrière ce masque opportuniste, extrême droite et anti-féminisme avancent main dans la main, du programme politique du Vlaams Belang jusqu'aux passages à l'acte des plus violents.

Par Julie Luong
Journaliste

Au lendemain des élections de mai 2019 où le Vlaams Belang devait obtenir 18,5% des suffrages et devenir le deuxième parti flamand, Sylvie Lausberg, présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB), dénonçait le sacre du «parti le plus anti-féminin que la Belgique ait connu [...] fidèle à son ADN anticonstitutionnel, anti-belge, antidémocratique, et avec une constance qui frise l'obsession, homophobe et anti-femmes». Dans une interview au magazine *Axelle*¹, Benjamin Biard, chercheur au CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), dressait le profil de son électorat : «Jeune, doté d'un degré d'études moins important que d'autres électeurs [...] un électorat essentiellement masculin, parfois à tendance viriliste.» Depuis les années 1980, à l'époque où le Vlaams Belang s'appelait encore le Vlaams Blok, le parti n'a cessé de persévirer dans sa vision de

la famille comme socle de la société et dans son inquiétude quant au faible taux de natalité des Flamandes. Ses propositions de revalorisation des allocations familiales ou, plus récemment, son attention aux familles monoparentales ne changent rien au fond de l'affaire : la femme à défendre, à l'extrême droite, est toujours la mère –un pilier familial plutôt qu'un individu. À moins que l'occasion ne se présente de pointer l'immigration. «Ils évoquent, contre le port du voile et contre la religion musulmane en général, la défense de la liberté des femmes. On observe la même stratégie pour l'homosexualité. Le président du Vlaams Belang Tom Van Grieken soutient les homosexuels dans son livre, au prétexte que trois quarts des musulmans n'acceptent pas les homos. Il défend donc les homosexuels... pour mieux critiquer les musulmans», analysait Benjamin Biard.

¹ Manon Legrand, «Le retour en force du Vlaams Belang : danger pour les femmes», dans *Axelle*, n° 221, pp. 14-16, septembre 2019.

Insécurité économique et sexuelle

«C'est exactement ce qu'on a pu observer lors des agressions sexuelles du Nouvel An 2016 à Cologne. De manière surprenante, l'extrême droite est montée au créneau pour défendre les femmes, mais ce n'était que parce que l'occasion se présentait de pointer du doigt les migrants», analyse Michaël Dantinne, professeur de criminologie à l'ULiège. L'existence d'un *continuum* entre l'extrême droite et la nébuleuse aujourd'hui désignée sous le nom de «manosphère» ou de masculinisme n'en apparaît pas moins évidente. «L'idéologie extrémiste et radicale va de pair avec un diagnostic catastrophique, qui prescrit une remédiation urgente et légitime l'action. Dans le cas des masculinistes, le diagnostic est que les hommes vont mal. Or les féministes ne seraient pas les seules responsables : les autres coupables sont les migrants, les musulmans, la communauté LGBTQI+, qui participent à la crise identitaire des hommes. Et si les mouvances de la manosphère ne sont pas toutes d'extrême droite, en revanche, on retrouve une dimension misogyne dans énormément de groupes d'extrême droite.»

Pour comprendre ces liens, Michaël Dantinne propose une analyse d'ordre économique. «Aux États-Unis, dans les années 1960-1970, on assiste à la fin du modèle économique fordiste dans lequel l'homme subvient aux besoins du ménage et de son épouse, qui ne travaille pas. On passe alors d'une économie productive, où les hommes travaillent avec leurs forces manuelles, à une économie de services. Corréla-

vement, les femmes vont entrer sur le marché du travail, ce qui leur permet de subvenir aux besoins du ménage et à leurs propres besoins.» Cette autonomie financière donne aussi aux femmes la possibilité de divorcer, tandis qu'elles deviennent des concurrentes en milieu professionnel. «Cette insécurité économique donne lieu à une insécurité culturelle. C'est pourquoi les groupes masculinistes réclament, outre un protectionnisme économique incarné par Trump, une forme de protectionnisme culturel, à savoir la mise en place de mécanismes de préservation du rôle de l'homme dans la société avec un clivage des rôles de l'homme et de la femme et une assimilation de la femme à la mère. Le glissement vers un discours d'extrême droite est alors très facile : la baisse de la natalité endogène a ouvert la porte à l'immigration.»

Les masculinistes vont jusqu'à réclamer une troisième forme de protectionnisme : le protectionnisme sexuel. «Le sexe est considéré par la manosphère comme un droit, à partir d'une théorie biologique controversée qui voudrait que l'homme ait plus de libido que la femme», commente Michaël Dan-

Si les mouvances de la manosphère ne sont pas toutes d'extrême droite, on retrouve une dimension misogyne dans énormément de groupes d'extrême droite.



tinne. «L'homme est donc en position de faiblesse, il est toujours en train de quémander et la femme d'accorder. C'est la théorie du “*cads versus dads*”: les femmes veulent des goujats dominants pour la sexualité, mais pour la vie de famille, elles veulent un mari bien gentil. Les bons gars sont toujours perdants en matière de sexe.»

Nostalgie du patriarcat

Ces discours qui transvasent dans le camp du bon sens et de l'éternel biologique des situations personnelles douloreuses se diffusent aujourd'hui de manière continue –et pas seulement chez les électeurs d'extrême droite. Avec une même croyance: il est inutile de chercher à évoluer, à équilibrer ses parts masculine et féminine, à affronter ses peurs, à reconnaître sa part d'ombre, à dépasser le clivage entre l'affect et le sexuel et même à être heureux puisque la cause du mal est strictement extérieure, puisque tout irait bien si l'on revenait à cet état de société antérieur fantasmé. Ces discours sont d'ailleurs repris pour partie par certaines femmes, aux premières loges pour observer, le cas échéant, le malaise des hommes et vouloir l'expliquer.

Or les idées de la manosphère ne président pas seulement au désastre de certaines vies: elles constituent un danger collectif qui ne fera que croître au fur et à mesure que progressera le ressentiment, en particulier quand la réussite sociale ou économique est refusée et ne compense plus la frustration intime. «Il

existe aujourd'hui une vraie préoccupation des services de sécurité vis-à-vis de ces groupes. La problématique est plus aiguë en Amérique du Nord, mais elle est aussi présente en Belgique, et particulièrement en Flandre. On a l'impression, sans mauvais jeu de mots, que cela pourrait arriver près de chez nous.» Et Michaël Dantinne de rappeler qu'Anders Behring Breivik, auteur des attentats d'Oslo et d'Utøya qui ont fait 77 morts et 151 blessés en 2011, n'illustre que trop bien ces accointances entre anti-féminisme, extrême droite et passage à l'acte violent. «Dans son manifeste, Breivik commence par parler de sa nostalgie des années 1950, où les hommes traitaient les femmes comme des dames et où les dames passaient leur temps à s'occuper de la maison, des enfants et à faire du bénévolat.» En 1989, Marc Lépine, icône masculiniste, faisait sortir les hommes de l'auditoire de l'école polytechnique de Montréal, avant d'ouvrir le feu et de tuer quatorze femmes. «La dimension anti-féministe est présente dans un grand nombre de tueries de masse. Dans la séquence meurtrière, on retrouve d'ailleurs souvent un acte de violence commis sur une femme proche, l'épouse ou la mère.» Le 19 février 2020, au début d'une pandémie planétaire, Tobias Rathjen, 43 ans, fusillait neuf personnes dans des bars à chicha de Hanau, en Allemagne, par «haine des étrangers», avant de rentrer chez lui, de tuer sa mère et de se suicider –bouclant la boucle cauchemardesque de la haine de soi en l'autre. 

Derrière le vernis du Vlaams Belang

Le VB est explicitement candidat à une participation au gouvernement en 2024. Mais si son discours a changé, qu'en est-il de son ADN ? Quelles sont ses véritables intentions ? Le parti a-t-il une chance de gouverner après l'actuelle législature ? Et s'il entre au gouvernement, quelles en seront les conséquences pour notre société ?

Par Laura Jacobs
Chercheuse postdoctorale (chargée de recherche au FNRS) - ULB

¹ Gunther Vanden Eynde, Gert-Jan Put, Bart Maddens et Gertjan Muyters, « Hoeveel investeren partijen en kandidaten in online verkiezingscampagnes ? », Leuven, Vives, 2019.

² Teun Pauwels, « Le Vlaams Belang », dans Pascal Delwit, Jean-Benoit Pilet et Émilie van Haute (eds.), dans *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2011, pp. 219-234.

En 2004, lorsque le Vlaams Blok a été condamné pour racisme, Filip Dewinter, son leader à l'époque, s'était exprimé en ces termes sur la fondation du Vlaams Belang, né des cendres de la formation dissoute : « Il ne s'agit pas d'une opération cosmétique, mais bien d'une manucure : nous aiguisons nos griffes et nos dents pour nous jeter dans la mêlée en nous améliorant et en gagnant en puissance et en efficacité. » Seize ans plus tard, il semble que le VB ait poursuivi cette manucure, principalement en changeant de discours. Finis les gants de boxe sur les affiches et les slogans agressifs comme « *Eigen volk eerst* » : place à des alternatives subtiles (« *Eerst onze mensen* ») même si de récentes déclarations ont comme un air de déjà-entendu. Un discours « lissé » donc, mais aussi le déploiement de nouveaux instruments : Tom Van Grieken a lancé une offensive de charme sur les réseaux sociaux,

usant abondamment du *micro-targeting*. Car cette technique qui consiste à séduire les électeurs potentiels de manière ciblée, en surfant sur leurs préférences personnelles, commence également à s'imposer en Belgique. Aucun autre parti n'investit autant dans ce type de campagne¹. Et cela porte ses fruits, car avec un demi-million de *likes* sur Facebook, Van Grieken laisse ses concurrents bien loin derrière lui.

Simple opération cosmétique ou manucure ?

Cependant, à y regarder de plus près, l'ADN du VB a à peine changé. Un coup d'œil sur les thèmes de prédilection du parti – la lutte contre l'immigration, l'ordre et la loi, l'autonomie de la Flandre – met en avant une réelle continuité avec le passé². Comme l'avance le politologue néerlandais Cas Mudde, le VB de Van Grieken n'a pas renoncé aux

trois valeurs qui lui tiennent à cœur : le nativisme, l'autoritarisme et le populisme. La récente « gauchisation » de son programme sur le plan socio-économique (par exemple, le soutien à la pension minimale) s'inscrit dans une tendance internationale plus générale, mais ne signe pas une rupture fondamentale avec le passé. Les messages de base restent en grande partie les mêmes, ce qui a changé, c'est le discours. En témoignent la cure de rajeunissement du parti et sa campagne sur les réseaux sociaux. Le VB tente simplement de faire son entrée dans le camp de l'*alt-right*, qui a le vent en poupe en Europe de l'Ouest, s'inspirant ici de l'exemple de Thierry Baudet du Forum pour la démocratie de nos voisins du Nord.

La balle dans le camp du VB

Pourtant, le parti d'extrême droite répète plus haut et plus fort que jamais, par la voix de Van Grieken –notamment dans son livre *En nu is het aan ons*– que c'en est fini de rester en coulisses. Le VB entend désormais gouverner : « Nous tirons un trait sur notre éternelle image de parti d'opposition. » Cette ambition peut expliquer le nouveau discours du parti : si le VB veut réellement entrer dans un gouvernement, il doit se façonner un visage de respectabilité et devenir plus acceptable. Un exercice d'équilibre des plus délicats puisqu'il doit à la fois rester suffisamment agressif pour conserver son électorat, mais en même temps suffisamment acceptable pour convaincre d'éventuels partenaires de ses (bonnes) intentions.

Ambitions gouvernementales réelles ou fake news ?

On peut quand même se demander si ses ambitions ne s'inscriraient pas plutôt dans sa stratégie classique visant à saper le soutien au « cordon sanitaire ». Sans doute parce que sa rupture l'arrangerait finalement bien sans qu'il n'ose le dire explicitement ? Dans le passé aussi, le VB a déjà abondamment critiqué ledit cordon, le qualifiant d'« instrument antidémocratique destiné à le museler et à réduire son





électoral au silence», même s'il trouvait en effet confortable son rôle de parti d'opposition.

Pour le VB, pas besoin d'entrer dans un gouvernement pour exercer une influence : en tant que *zweepartij* (parti aiguillon), il peut peser sur la politique, influencer l'agenda et voter (ou non) des lois. Mais rentrer au gouvernement lui offrirait une réelle garantie de renforcer au maximum son pouvoir et de mener des réformes politiques de grande envergure. La crainte du VB de décevoir une nouvelle fois ses électeurs et de les pousser dans les bras

d'autres partis (définitivement ou non, comme ce fut le cas avec la N-VA³) pourrait également l'inciter à faire son entrée dans un gouvernement.

Gouvernement Van Grieken I en 2024

Cette ambition gouvernementale est devenue tangible depuis que le roi Philippe a invité Van Grieken au palais. Et cette perspective s'est encore rapprochée durant l'été 2019, lorsque le président de la N-VA Bart De Wever a lancé des négociations en vue de la formation d'un gouvernement flamand avec le VB. Une tentative apparemment sérieuse. Le VB est cependant rentré bredouille, les autres partis flamands –l'Open VLD de Gwendolyn Rutten en tête– refusant catégoriquement toute coalition avec le VB.

Depuis l'entrée en fonction du gouvernement Vivaldi (minoritaire en Flandre), Van Grieken ne laisse passer aucune occasion de prévenir que l'horizon du parti, c'est 2024, et que la perspective d'une future majorité N-VA et VB est réelle. Même s'il semble impossible que le VB siège au fédéral (on voit mal comment les partis francophones accepteraient de gouverner avec lui), une alliance flamande avec le VB n'est pas exclue, pour autant que le nombre de sièges remportés le lui permette.

Nul ne peut pour l'heure prédire si l'on en arrivera à cela. En interne, la N-VA est elle-même divisée : certains comme Theo Francken ne cachent pas leur enthousiasme à l'idée de former une coalition avec le VB, mais

³ Koen Abts, Emmanuel Dalle Mulle et Rudi Laermans, «Beyond Issue Diversification : N-VA and the Communitarisation of Political, Economic and Cultural Conflicts in Belgium», dans *West European Politics*, 42(4), 2019,, pp. 848-872.

cette perspective a aussi de farouches opposants. Le VB lui-même n'a pas encore tranché : poursuivra-t-il cette ambition si l'occasion de siéger au gouvernement se présente ou se déflera-t-il au contraire *in extremis*? Il ne faut en effet pas oublier que gouverner comporte des risques.

Perte d'authenticité

Pour commencer, beaucoup dépendra des résultats et des performances de ce gouvernement de coalition avec le VB. En outre, s'il arrive au pouvoir, le VB sera contraint de prendre ses responsabilités et de faire des compromis, ce qui ne serait pas sans conséquence lors des prochaines élections. Car cette « virginité » n'est-elle pas aujourd'hui l'atout numéro un du parti ? Elle lui permet en tout cas de critiquer en permanence les autres partis, sans se mettre lui-même en danger. En revanche, une participation du VB au gouvernement peut égratigner son image d'authenticité et lui faire courir le risque d'être lui aussi perçu comme faisant partie de cette élite que rejettent ses électeurs.

Et de fait, les partis de la droite radicale perdent généralement des électeurs après avoir participé à un gouvernement⁴. La participation gouvernementale du FPÖ autrichien en 2000 et en 2017 a aussi été lourdement sanctionnée, même si le manque d'expérience, l'incompétence et divers scandales ne sont pas étrangers à ses revers électoraux. Les partis traditionnels paient aussi souvent le fait d'avoir été au pouvoir. En outre, les partis de la droite radi-

cale semblent se refaire plus vite une santé et retrouver plus rapidement leur crédibilité en tant que parti *anti-establishment*.

Une menace pour la démocratie ?

D'aucuns craignent qu'un gouvernement avec le VB ne remette en cause une série de libertés et de droits fondamentaux, entre autres ceux des minorités. C'est oublier que la Belgique est une démocratie libérale avec un solide système de *checks and balances* qu'un parti ne peut à lui seul contourner en un claquement de doigts : une révision de la Constitution exige une majorité des deux tiers à la Chambre et au Sénat. En Belgique, le pouvoir de l'État est par ailleurs réparti entre les niveaux fédéral, régional et local. Et le VB doit tenir compte de ses partenaires (de coalition) et des autres partis. Il n'empêche qu'une fois au gouvernement, le VB pourrait définir ses propres priorités et modifier petit à petit les politiques dans les domaines de l'égalité des droits, de l'intégration et du maintien de l'ordre.

L'on peut craindre que la participation du VB à une coalition n'entraîne surtout un nouveau durcissement du climat politique et une plus grande polarisation. Elle pourrait aussi lui donner davantage de légitimité et favoriser une normalisation de l'extrême. Ce processus est d'ailleurs déjà en cours. Alors qu'il était auparavant tabou d'admettre que vous votiez pour le VB, la manifestation au Heysel de septembre dernier montre que cette époque est révolue. 

4 Tjitske Akkerman, Sarah L. De Lange, « Radical Right Parties in Office : Incumbency Records and the Electoral Cost of Governing », dans *Government and Opposition*, 47(4), 2012, pp. 574-596.

Le RN : ni tout à fait le FN ni tout à fait un autre

En France, le Rassemblement national (RN) est un mouvement en décélération à divers égards, et pourtant il est appelé à encore jouer un rôle important. En effet, ni l'essoufflement du leadership de sa présidente ni les aléas structurels du parti ne sauraient éliminer la demande sociale qui le porte. En fin de compte, qui intéresse-t-il ?

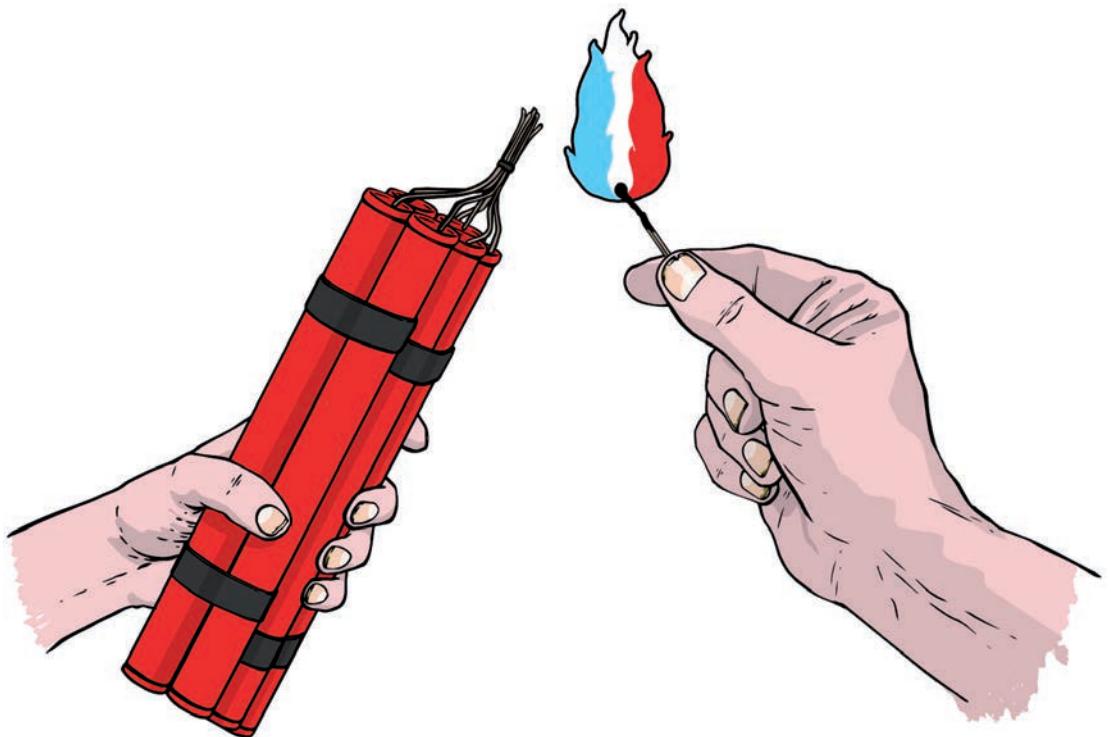
Par Nicolas Lebourg

Historien et chercheur au CEPEL¹ (CNRS) - Université de Montpellier

En 2017, Marine Le Pen s'était certes qualifiée pour le second tour de l'élection présidentielle avec 21,3 % des suffrages, mais les sondages l'avaient placée pendant des mois nettement plus haut, avec des pics à 28 %. Sa terne campagne l'avait fait régresser et ne lui avait pas permis de renouveler son image –problème toujours non résolu : 67 % des sondés la jugeaient «sectaire» en 2015, 68 % la trouvent «arrogante» en 2020. Son slogan de campagne, «Remettre la France en ordre en cinq ans», avait le mérite de souligner qu'elle proposait une gouvernance différente, mais à cadre institutionnel constant, afin de chasser le fantôme du régime dictatorial de Vichy. Cependant, le discours routinier péchait par manque d'horizon et de lyrisme, la nation étant d'ailleurs définie dans son programme par sa géographie, et non par son histoire, comme le faisait son père. En revanche, Emmanuel Macron avait su à la fois habiter

les codes du nationalisme de droite (faisant de l'écroulement du Parti socialiste et des Républicains le signe qu'il serait le sauveur balayant «l'ancien monde») et s'afficher comme le garant d'un nationalisme d'émancipation tel qu'issu de la tradition révolutionnaire (mais épousant habilement dans le même élan les thèmes de l'individualisme libéral). Heureusement pour la candidate, la société française était minée par des tensions interethniques ; par exemple, en 2017, 74 % des sondés estimaient que dans la société française, les Roms s'organisaient «à part», contre 4 % en 2002. Le fameux débat de l'entre-deux-tours est en somme l'arbre qui cache la forêt. Comme le révèle l'analyse des occurrences médiatiques des items lepénistes, qui s'appuie sur les articles de presse recensés par la base Europresse, Marine Le Pen avait su cannibaliser les items «extrême droite» et «Front national». Elle avait su se détacher de ces

¹ Centre d'études politiques de l'Europe latine.



éléments pour se forger un prénom : elle est dorénavant loin derrière le syntagme « extrême droite », qu'elle considère comme un boulet. Son usure est patente et d'autant plus forte qu'elle a éliminé ses seconds incarnant l'aile étatiste (Florian Philippot) et conservatrice (Marion Maréchal), elle ne dispose plus guère que de bonimenteurs pour incarner médiatiquement le RN. Pis peut-être : les requêtes faites sur Google ont, pour la première fois en 2020, connu des périodes auxquelles les internautes français ont plus interrogé le moteur de recherche sur « Rassemblement national », « Marion Maréchal » ou « Louis Aliot » que sur la fille de Jean-Marie Le Pen. La forme autoritaire de son parti et le soutien de l'électorat bunkérisé lui assurent certes sa stabilité

personnelle, malgré cette perte de capital social charismatique.

Une offre politique instable

Marine Le Pen et Florian Philippot avaient travaillé à doter leur parti d'une offre politique cohérente : un souverainisme intégral (politique, économique, culturel, démographique) promettant à l'électeur de toute classe sociale d'être protégé de la globalisation et d'avoir la jouissance tant des gains du capitalisme entrepreneurial que de la protection de l'État providence. Cette ligne a aidé à fidéliser les classes populaires du secteur privé. En 2017, Marine Le Pen a obtenu 43 % des voix de ceux qui s'en sortent « très difficilement » avec les revenus du ménage et 32 % de ceux qui dis-



posent d'un revenu mensuel inférieur à 1 250 euros par mois – la liste RN aux européennes de 2019 ayant enregistré des résultats analogues. Comme ailleurs en Europe, la symbiose entre la crainte du déclassement social personnel et le sentiment d'un déclassement de sa nation produit le vote au bénéfice de l'extrême droite.

Néanmoins, cette ligne a été catastrophique chez les retraités, les diplômés et les cadres (les professions intellectuelles ont voté Le Pen à 9,9 % en 2017, 6 % en

2012, contre 14 % en... 1988). Cette situation a permis de triompher aux élections européennes de 2014 et 2019, car elles se déroulent en un seul tour, mais a entraîné les défaites au second tour dans les autres scrutins. Résultat : le parti ne bénéficie plus ni d'une ligne claire ni des avancées tangibles lui permettant d'alimenter encore son *storytelling* de l'«irrésistible ascension». L'afflux massif après 2011 de personnes espérant y trouver un ascenseur social est déstabilisé. Une enquête de 2015 montrait que, parmi les membres du FN âgés de 14 à 35 ans qui étaient interrogés, 36 % se voyaient députés ou sénateurs dans les prochaines années. Devenir frontiste paraissait une voie d'accès aux capitaux sociaux et financiers que le parti était désormais capable de distribuer. Ce placement spéculatif a trouvé sa limite dans le débat contre Emmanuel Macron. Des 51 551 adhérents officiellement à jour de cotisation en juillet 2015, il n'en resterait que la moitié. Ceux qui deviennent élus ne sont pas forcément stabilisés : entre les élections municipales de 2014 et la présidentielle de 2017, 28 % des conseillers municipaux avaient déjà démissionné. La ligne idéologique n'est aujourd'hui réellement claire que sur les questions sécuritaire et migratoire et, aux européennes de 2019, le RN a joué la sûreté en se contentant derechef de n'être plus qu'un parti de la demande. Les municipales de 2020 ont enfin permis l'élosion de deux thèmes neufs : le «localisme» et la «démétropolisation», qui ne constituent

pas un retour à une politique de l'offre, mais un enregistrement tardif des leçons des élections locales de 2015. En outre, ces élections ont souligné un rétrécissement de l'assise partisane : le RN y a présenté seulement 40 % du nombre de listes qu'il avait alignées en 2014 dans les villes de plus de dix mille habitants.

Une demande sociale vivace

Moins que de lui-même, l'avenir du RN dépend donc de la demande sociale autoritaire en France. C'est là l'excellente nouvelle pour lui, puisque le pays ne connaît pas de baisse de ses tensions : en septembre 2020, 88 % des sondés estiment que « l'autorité est une valeur trop souvent critiquée aujourd'hui », 78 % jugent leur nation « en déclin », 65 % pensent que « la France doit se protéger davantage du monde d'aujourd'hui », 55 % considèrent que pour relancer la croissance, il est préférable de « renforcer le rôle de l'État », et autant qu'il faudrait rétablir la peine de mort. Des commentateurs y voient le signe que Marine Le Pen pourrait renouer avec la chance à l'élection présidentielle de 2022. C'est là commettre la même erreur que celle-ci fit avec Florian Philippot : l'opinion enregistrée par les sondages ne correspond pas au corps électoral. Le panel sondé contient des jeunes, des précaires, des non-diplômés qui certes font souvent le choix du candidat lepéniste, mais surtout qui s'abstiennent nettement plus que les catégories réticentes à ce vote, telles que les retraités ou les hauts

revenus. Ainsi, Marine Le Pen avait adressé un message vidéo aux électeurs de Jean-Luc Mélenchon lors de l'entre-deux-tours de 2017 : le transfert de voix escompté fut un échec total. Toutefois, le succès d'un tel calcul peut advenir par une adaptation. En effet, Perpignan est la seule grande ville gagnée par le RN en 2020. L'analyse du vote montre qu'une congruence pour Louis Aliot s'est opérée entre deux quartiers de la ville, le plus riche et un populaire mais miné par la violence. C'est qu'ici la campagne s'est faite sans le nom de Le Pen, sans le sigle du RN, sur une ligne modérée, proposant des mesures concrètes en matière de sécurité, et visant un développement économique probusiness, ce qui a séduit les classes aisées. Cette fusion entre les droites libérale, conservatrice et populiste a abouti à une majorité électorale. Certes, comme dans bien des victoires, l'extrême droite a particulièrement compté sur la désagrégation des offres politiques locales, laissant le champ libre à la liste soutenue par le RN. L'échelon municipal a aussi permis de se débarrasser des questions qui peuvent provoquer un rejet (souveraineté monétaire, préférence nationale, islamophobie), voire une contre-mobilisation de divers segments électoraux. Il n'empêche : si l'on peut s'accorder sur la rationalité du pari majoritaire actuel, selon lequel Marine Le Pen accédera au second tour de 2022 et perdra, il paraît difficile qu'ensuite le RN ne doive pas affronter la question de son programme et de sa stratégie.



Nicolas Lebourg,
« Les nazis ont-ils survécu ? Enquête sur les Internationales fascistes et les croisés de la race blanche »,
Paris, éditions du Seuil, 2019, 320 p.

Polémiquer, tromper : les stratégies de l'« extrema derecha »

En Espagne, Vox est devenu la troisième force parlementaire à la suite des élections de 2019. Dans le pays, personne n'avait prévu une telle montée de l'extrême droite, malgré trente-six ans de régime franquiste. L'installation de la démocratie n'a pas empêché la naissance de groupes populistes et autoritaires, dont les tactiques trompeuses portent malheureusement leurs fruits.

Par Mireia Crespo
Déléguée « Europe & International » - CAL/COM

Le parti politique Vox a été fondé en 2013, en suivant une vague de petits partis anti-immigration qui ont connu un certain succès en Catalogne ou à Valence. Aujourd'hui, Vox est le majeur représentant de l'extrême droite en Espagne : 52 sièges au Congrès des députés après les élections générales de novembre 2019, ce qui en fait la troisième force parlementaire du pays.

L'essor de Vox a suscité l'intérêt du monde académique et médiatique. Ses caractéristiques, nous les connaissons bien : forte tendance xénophobe, discours anti-immigration (« nous » contre « eux »), mystification du passé, composante autoritaire... Mais, comment en est-il arrivé là ? Pas de réponse simple. En revanche, depuis son irruption, Vox bénéficie d'une attention médiatique

interpellante et dont l'intérêt informatif ne serait pas toujours justifié. Une couverture médiatique souvent marquée par un commun dénominateur : la diffusion de polémiques sous forme de messages anti-establishment et la stimulation de débats qui, sur le fond, n'ont pas de raison d'être.

Diffuser la controverse, transmettre l'idéologie

En tant que média, comment traiter Vox afin de ne pas lui octroyer une attention excessive et de ne pas nourrir les messages de haine sur les réseaux sociaux ? Ne l'oublions pas, c'est là que réside l'une des clefs de leur stratégie : la *Twitter politics*, une utilisation de la plateforme jamais vue avant la campagne de Donald Trump lors des élections de 2016, aux États-Unis.

Vox choisit d'adopter un ton « politiquement incorrect » afin de déclencher le faux débat et de rendre viraux leurs messages. L'exemple le plus illustratif a eu lieu en avril de cette année, quand Twitter a suspendu son compte officiel à cause d'incitation à la haine. Critiqué sur la mesure de censure parentale dans les écoles de la région de Murcia, Vox a répondu qu'ils n'allait pas tolérer que le gouvernement « finance la pédérastie avec l'argent public »¹. Défendu par Vox, le droit de veto

créé sur les réseaux sociaux et la question a fait le tour de tous les médias de masse. Entre-temps, le message est passé: mettre en cause les valeurs de l'éducation publique et universelle et en faire une priorité dans l'agenda politique.

Fake news ou intoxication informative

Les *fake news* sont efficaces au service d'un agenda populiste et autoritaire. Accompagnées d'exagérations



ou «pin parental» permettrait aux parents de décider si leurs enfants pourraient assister aux activités complémentaires proposées par les écoles publiques, parmi lesquelles se trouveraient des activités de sensibilisation à la diversité LGBTQI+ ou sur l'ÉVRAS.

Les centres scolaires de la région ont indiqué que l'on tentait de créer un problème en soi inexistant puisque les familles des écoles publiques n'ont jamais manifesté d'objection aux activités complémentaires. Mais peu importe: le buzz était

et d'arguments touchant l'émotionnel, les fausses informations de Vox se basent très souvent sur le recours à des boucs émissaires, entre autres les musulmans ou les féministes.

Les leaders du parti ont par exemple affirmé à plusieurs reprises que «la plupart des femmes assassinées en Espagne l'ont été par des étrangers». Or, selon les données officielles du gouvernement, 70 % des agressions sexuelles (en 2017) ont été perpétrées par des hommes espagnols. Mais Vox insiste: il faudrait regarder l'origine ethnique ou

1 Juan Corellano, «Twitter bloquea la cuenta oficial de Vox por “incitación al odio”», mis en ligne sur www.publico.es, 23 janvier 2020.



culturelle des agresseurs pour comprendre pourquoi les femmes continuent à subir des violences sexuelles aujourd’hui.

Une étude de 2019 analyse aussi les liens entre le parti politique et *Caso Aislado*, considéré comme l’un des plus gros sites Web générateurs de *fake news*. Le site contient de nombreuses rubriques écrites par des membres de Vox, et il relaie systématiquement des contenus liés au parti ou à d’autres médias et sites Web de tendance d’extrême droite. Selon Vox, les médias traditionnels auraient fait le choix délibéré de ne pas parler d’eux, ce que justifierait leur recours aux réseaux sociaux et aux portails d’informations. Pourtant, l’étude conclut que le discours de Vox est très bien incorporé dans l’agenda médiatique dominant, ce qui confirme malheureusement que l’utilisation des *fake news* comme stratégie en vue de tirer un avantage politique fonctionne.

L’instrumentalisation de la crise

Et comme il ne fallait pas rater une si belle occasion, face à la pandémie, la stratégie de Vox s’est construite sur deux axes: plus d’agressivité dans leurs revendications politiques et une critique féroce du gouvernement. Des représentants du parti ayant par exemple accusé l’exécutif de mentir aux Espagnols, d’être responsable d’«un génocide» dans les maisons de repos, ou d’avoir un «traitement favorable» envers les immigrés en leur fournissant des masques et du matériel de protection.

L’utilisation des fake news comme stratégie en vue de tirer un avantage politique fonctionne.

Cependant, le plus inquiétant réside dans une série de messages appelant (plus ou moins indirectement) à un coup d’État, parmi lesquels celui du député européen Hermann Tertsch. Sur Twitter, il a affirmé que le gouvernement semblait vouloir forcer l’armée à «interrompre un évident procès putschiste de dynamitage de la nation espagnole»—ce procès putschiste étant bien entendu les mesures du gouvernement dans le cadre de la crise.

Vox est allé jusqu’à proposer une motion de censure contre le Premier ministre –qui n’a pas abouti par manque de soutien des groupes parlementaires de droite. De nouveau, la même question se pose: était-ce une vraie initiative ou une stratégie de marketing ? Ce qui n'est guère surprenant, c'est que les médias en ont parlé dans leurs tribunes et que des débats furent organisés sur les plateaux de télévision.

Que ce soit sous l’angle de l’anti-immigration, l’antiféminisme ou l’anti-diversité, Vox aura réussi à imposer un rôle clef dans la programmation des agendas médiatique et politique, grâce à ses falacieuses stratégies. Il est peut-être temps d’étudier comment les mouvements de défense de la démocratie et des valeurs laïques pourraient mieux les contrer. 

L'ennemi public « Nummer Eins »

Pour les Allemands, le plus grand danger pour l'État de droit et la démocratie n'est pas l'islamisme, mais la violence d'extrême droite. L'ex-RDA est particulièrement touchée par ce phénomène.

Par Christophe Bourdoiseau
Journaliste (Berlin)

Après l'attentat de Hanau, près de Francfort, qui a fait dix morts en février 2019, puis l'attaque d'une synagogue au cours de laquelle deux personnes ont perdu la vie à Halle le jour de Yom Kippour en septembre 2019, les Allemands ont pris conscience du problème de la violence d'extrême droite. «Le plus grand danger pour l'État de droit et la démocratie allemande vient de l'extrême droite», a reconnu lui-même le Bavarois Horst Seehofer, ministre fédéral ultra-conservateur de l'Intérieur. Et, pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, un élu a également été assassiné en 2019 par l'extrême droite: Walter Lübcke a été exécuté d'une balle dans la tête par un néonazi dans son jardin. L'assassin, dont le procès est en cours, a admis que son objectif était de sanctionner une politique pro-refugiés.

La chancelière accuse le parti d'extrême droite l'AfD (Alternative pour l'Allemagne), sans le nommer, de souffler sur les braises. «Les paroles favorisent le passage à l'acte», rappelle régulièrement Angela Merkel. Depuis

l'entrée de cette formation politique à l'assemblée fédérale (*Bundestag*) en 2017 comme première force d'opposition, les violences d'extrême droite ne cessent en effet de progresser. Créeée en 2013 par des eurosceptiques favorables au retour du *Deutsche Mark* et à la sortie de l'Allemagne de l'Union européenne (Dexit), l'AfD a été récupérée par une aile nationale-identitaire (*völkisch*) de plus en plus influente. Le mouvement est désormais beaucoup plus radical –voire néonazi dans certaines régions– que le Rassemblement national (RN) en France ou le parti d'extrême droite autrichien (FPÖ).

Le néonazisme toujours vivace

Mais l'extrême droite en Allemagne ne date pas de l'avènement de l'AfD. «Les xénophobes ont toujours existé en Allemagne, comme partout ailleurs. Ils ne sont pas plus nombreux, mais plus visibles», explique Gero Neugebauer, politologue à l'Université libre de Berlin. Cette haine «ronge notre société depuis longtemps», ajoute Robert Habeck, le leader écologiste, rappelant qu'en 1980, un



néonazi faisait exploser une bombe à Munich, à la porte d'entrée de la Fête de la bière, faisant treize morts et plus de 200 blessés.

L'extrême droite est active en RFA et en RDA depuis 1949, année de création des deux anciennes Allemagnes. «La dénazification n'a jamais eu lieu ni à l'Ouest ni à l'Est», rappelle Harry Waibel, historien allemand du racisme et spécialiste du néonazisme. «Après la guerre, la propagande nazie est restée ancrée dans les têtes, y compris en RDA. Le parti communiste affirmait que c'était un problème du capitalisme. C'était un mensonge», dit-il. Tandis que dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, trois formations néonazies (DVU, NPD et Die Republikaner) tentaient d'entrer dans les parlements régionaux (en vain), le régime communiste à l'Est a été confronté à un mouvement sans structure, mais beaucoup plus violent. «Environ 10 % des jeunes est-allemands étaient des néonazis convaincus qui rêvaient de la grande Allemagne», rappelle Harry Waibel.

L'ex-RDA, berceau de Pegida

«Il a fallu attendre 2020 pour que le gouvernement fédéral se rende compte que l'extrême droite, notamment à l'Est, était une menace pour la démocratie allemande», déplore l'historien Harry Waibel. L'AfD (12,6 % aux élections de 2017) est devenue la deuxième force politique à l'Est avec des scores de plus de 25 % dans les scrutins régionaux, arrivant parfois devant les conservateurs avec des candidats néonazis! Les scores sont trois fois plus importants qu'à l'Ouest. Dans le dernier «Rapport annuel sur l'état de l'unité allemande», présenté le 16 septembre dernier, le délégué du gouvernement fédéral chargé des «nouveaux Länder» s'est inquiété de l'écart qui continue de se creuser entre les deux anciennes parties de l'Allemagne. «Il faut avouer que l'extrême droite a plus d'adeptes à l'Est», confirme Marco Wanderwitz.

Lors de la «crise des réfugiés» en 2015, c'est à l'Est que le mou-

vement islamophobe et antidémocratique Pegida se développe. Et c'est à l'Est que les exactions sont les plus violentes. À Freital, en Saxe, huit extrémistes de droite ont été condamnés à des peines allant jusqu'à dix ans de prison pour avoir perpétré plusieurs attaques contre des réfugiés et contre des responsables politiques.

Les services de renseignement allemands ont longtemps sous-estimé la menace, comme l'a révélé le procès en 2013 des terroristes de la NSU (Clandestinité nationale-socialiste), un groupuscule néonazi issu de l'Est qui a exécuté sept commerçants étrangers et une policière. Les enquêteurs ont toujours cru à des règlements de compte entre immigrés, la thèse du crime raciste n'ayant jamais été évoquée pendant l'enquête.

Une infiltration insidieuse

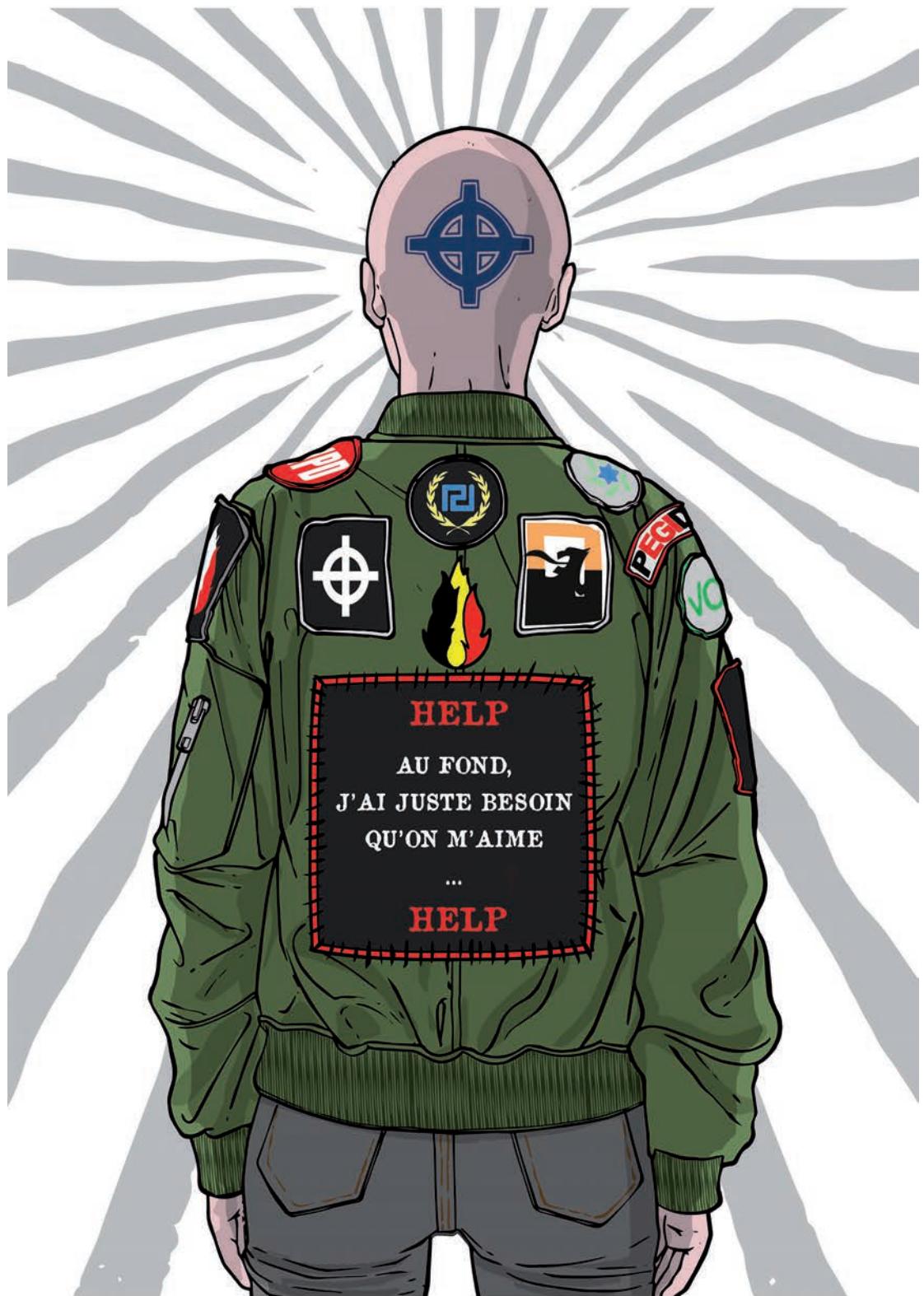
L'influence de l'extrême droite au sein des forces de sécurité est une autre source d'inquiétude. Les autorités de Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont découvert avec effroi, mi-septembre, que vingt-cinq policiers exprimaient sur un forum raciste leur haine de l'islam. «Nous savons depuis longtemps que la police allemande a un problème d'extrémisme. Ce scandale n'est que la partie émergée de l'iceberg», estime Tobias Singelnstein, spécialiste de la violence policière à l'Université de Bochum.

L'extrême droite s'attaque à la politique culturelle par une stratégie de harcèlement administratif en récla-

mant par exemple la nationalité des comédiens dans les théâtres publics. Une stratégie d'intimidation qui s'exerce déjà en Russie ou en Hongrie et dont l'objectif est de pousser les artistes à se censurer. «Les autres partis politiques forment encore un cordon sanitaire autour de l'AfD. Mais si l'extrême droite arrivait au pouvoir, la situation pourrait vite basculer. On l'a vu en Hongrie, il est difficile de faire marche arrière», prévient Ulrich Khuon, président de l'Union des théâtres et des orchestres allemands.

Enfin, l'extrême droite allemande tente de récupérer toute sorte de mouvements protestataires. Le 29 août dernier, une manifestation «anti-masques» rassemblant 40000 personnes à Berlin, était infiltrée par des néonazis et des représentants de mouvement identitaires de l'AfD. «Ces manifestations constituent un terreau idéal pour la diffusion de l'idéologie des mouvements d'extrême droite», s'inquiète Sebastian Fiedler, le patron du Syndicat des agents de la police criminelle (BDK).

À la fin de la manifestation, plus de 300 personnes ont pris d'assaut les marches du bâtiment du Reichstag, le siège de l'assemblée fédérale, en agitant d'anciens drapeaux de l'empire allemand. Tout un symbole, lorsqu'on sait que les nazis ont incendié ce bâtiment en 1933. Le décret qui en a résulté leur a permis de supprimer l'essentiel des libertés civiles et a conduit à la dictature hitlérienne. 



Prisons : une invisibilisation générée

En mars dernier, les prisons belges accueillaient quelque 10 825 détenus, dont 490 femmes¹ réparties dans 9 des 32 établissements pénitentiaires belges². Alors que l'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques fait de plus en plus l'objet de réflexions au sein des institutions, qu'en est-il de cette approche dans le système carcéral ? La prise en charge des détenues se fait-elle dans un processus égalitaire et respectueux de leurs spécificités ?

Par Justine Bolssens
Déléguée « Étude & Stratégie » - CAL/COM

¹ Le cas des femmes transgenres n'est pas abordé ici, mais elles font l'objet de discriminations similaires et spécifiques.

² Avec la pandémie, ce nombre a temporairement diminué : Laurence Wauters, « Mesures liées au confinement : les prisons belges comptent 1 610 détenus en moins », mis en ligne sur www.lesoir.be, 5 mai 2020.

³ Corinne Rostaing, « L'invisibilisation des femmes dans les recherches sur la prison », dans *Cahiers de Framespa*, n° 25, 2017.

Vingt ans après les premières études de sociologie carcérale, les recherches sur les femmes détenues sont encore trop peu nombreuses, elles sont principalement anglophones et se centrent surtout sur des aspects tels que leurs liens familiaux ou leur sexualité. Cette lacune peut s'expliquer par la faible proportion de la population féminine en prison. Mais, comme le souligne la sociologue Corinne Rostaing³, ce n'est pas l'unique raison. Elle pointe ainsi trois processus contribuant à la méconnaissance, et donc à l'invisibilisation des femmes en milieu carcéral : la «non-distinction», entendue comme la négation des différences sous couvert de l'application d'un principe d'égalité ; la «légitimité androcentrée des recherches sur les détenus», qui représentent la majorité et sont donc un point de référence prétendument «neutre» ; et enfin «la valorisation de la différence», comprenant le risque d'essentialisation, voire de gynocentrisme.

Une nécessaire différenciation

S'il paraît presque «naturel» de séparer les hommes et les femmes en prison, cette séparation est toutefois devenue un phénomène rare à l'échelle des autres institutions. Olivia Nederlandt, chercheuse à l'Université Saint-Louis, note que la division associée au statut de minorité des femmes en prison «entraîne de multiples discriminations à leur égard». Si elle s'est établie suivant une logique de sécurisation des femmes par rapport aux hommes, leurs besoins spécifiques sont en revanche peu pris en compte, alors même qu'elles font l'objet de «vulnérabilités et de besoins de base particuliers» qui diffèrent de ceux des hommes, par exemple en matière de

liens sociaux, de réinsertion ou encore de soins de santé ou d'hygiène⁴.

À l'instar des hommes, le maintien du lien social et familial est un enjeu important pour le devenir de toutes les détenues. Néanmoins, Gwenola Ricordeau⁵, professeure en justice criminelle, attire notre attention sur le vécu différencié des femmes incarcérées. Elle fait notamment remarquer que le nombre limité de lieux de détention et leur manque de diversité (pas de prison ouverte ni de maison de transition) conduisent à un éloignement plus marqué de leur lieu de vie et par conséquent de leurs proches. De plus, elles se retrouvent plus souvent seules face à la détention, car à leur entrée en prison, elles sont plus fréquemment abandonnées par leur partenaire que l'inverse. Les complications liées à leur libération sont renforcées par une stigmatisation accrue de leur passé judiciaire. Leurs liens sociaux sont donc plus fragiles que ceux des hommes, et leur soutien social moins grand en prison et à leur sortie.

Un travail stéréotypé et peu professionnalisant

Rappelons que le droit au travail est consacré pour tout un chacun dans la Constitution belge. L'univers carcéral ne fait pas exception, le chapitre VI de la loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire, ainsi que le statut juridique des détenus, définissent le droit au travail au sein des prisons. Celui-ci fait partie intégrante du processus de «réinsertion» des détenu.e.s, aussi

bien sous l'angle économique que social. Tant pour les femmes que pour les hommes, il contribue à leur donner une forme de dignité ainsi qu'une structuration du temps proche de la vie hors des murs.

Toutefois, là encore, de nombreuses études attestent un accès différencié au travail et à la professionnalisation dans les lieux de détention. Les Femmes prévoyantes socialistes ont par exemple montré qu'au sein de la prison pour femmes de Berkendael, leur travail se limite à de petits travaux manuels ainsi qu'à de la gestion d'intendance, alors que les hommes ont généralement accès à des tâches plus professionnalisantes, comme la menuiserie ou l'électricité. Ajoutons à cela que, comme dans la société civile, les femmes incarcérées avec un enfant sont confrontées à la précarisation professionnelle, étant donné le manque de crèches internes et de prise en charge par des milieux d'accueil externes. Leur réinsertion repose alors essentiellement sur le rôle éducatif de mère au détriment de formations qualifiantes⁶.

Alors que le Comité européen pour la prévention de la torture recommande la mise en place en prison d'un programme d'activités qui mette les femmes et les hommes sur un pied d'égalité, la réalité est donc tout autre et reste empreinte de stéréotypes de genre. Le manque d'offres de travail dans les prisons belges est renforcé dans les prisons pour femmes par le manque de diversité des formations, peu professionnalisantes et reproduisant des clichés patriarcaux. Tous ces

4 Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, fiche thématique «Les femmes en prison», 2018.

5 Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Montréal, Lux, 2019, pp. 89-116.

6 FPS, «Le travail des femmes privées de liberté. État des lieux», juillet 2014.

facteurs réduisent de façon significative les possibilités de réinsertion des femmes dans la société.

Des soins de santé peu adaptés

D'un point de vue plus intime, les femmes incarcérées ont des besoins spécifiques, notamment en matière d'hygiène. Toutefois, ces besoins ne semblent malheureusement pas toujours être une évidence en prison, entre autres lors des menstruations où certains accès de base (produits hygiéniques, eau, poubelle, etc.) ne sont pas toujours garantis. Les serviettes périodiques ne sont d'ailleurs pas gratuites, les détenues se devant de caniner et donc d'acheter ces protections

au sein même de la prison, où le prix de vente public peut parfois tripler. D'autres éléments sanitaires, comme les questions de suivi gynécologique ou de prise en charge des syndromes post-traumatiques (sachant qu'il y a une surreprésentation parmi les détenues de victimes de violences conjugales, sexuelles ou les deux à la fois), semblent également négligés.

Ajoutons à cela les questions liées à la surveillance d'une grossesse. En janvier 2020, on dénombrait quinze bébés vivant en prison et on estime à huit le nombre moyen de naissances par an dans les prisons belges⁸. Si des établissements comme Bruges, Lantin ou Berkendael sont équipés de cel-



© Artur Widak/NurPhoto/AFP

L'analyse de genre est importante en prison afin de tenir compte de la spécificité des besoins des femmes.

lules plus «adaptées» et que certaines associations fournissent une aide non négligeable, Maud Lempereur, étudiante en droit à l'Université libre de Bruxelles, signale que la prise en charge des femmes enceintes ou avec enfant reste questionable : l'accès à une échographie peut prendre plus de seize semaines, certaines femmes enceintes partagent leur cellule avec des fumeuses, des moyens de contrainte comme les menottes sont parfois encore utilisés lors de l'accouchement, etc.

Le règlement général des établissements pénitentiaires détaille les dispositions concernant l'accouchement et le séjour des enfants de 0 à 3 ans auprès de leur mère. Si elle le souhaite ou s'il n'y a personne d'autre pour s'occuper de lui, le bébé peut rester avec elle dans une cellule adaptée jusqu'à l'âge de 3 ans. Notons que c'est le seul régime spécifique qui implique une différence de traitement selon le sexe de la personne incarcérée. Ce régime, comme le rappelle Maud Lempereur⁷, ne vise à assurer qu'un bien-être minimal des mères et des enfants, de plus il n'est pas toujours respecté et varie en fonction des établissements.

Impact sur les enfants

De nombreuses études analysent de façon critique cette possibilité tant en ce qui concerne son effet sur l'enfant qui vivra en prison que sur l'impossibilité pour les pères de vivre avec lui. Ces recherches démontrent par exemple l'impact et l'importance que peut constituer un attachement de qualité pour

la mère et son enfant, l'influence de ce séjour sur l'enfant et sur son développement social, cognitif et moteur, et attirent l'attention sur la prévalence des placements des enfants de mères incarcérées (34 %) par rapport aux enfants de pères incarcérés (12 %)⁸.

Plusieurs solutions sont en outre proposées par le milieu associatif, comme la construction de maisons mère-enfant, qui existent déjà aux Pays-Bas et en Finlande. Ce projet nécessite évidemment de prévoir un budget, ce qui n'est pas le cas pour l'instant, alors que plusieurs millions sont débloqués par l'État belge pour la construction d'une maxi-prison à Haren. On peut alors se demander s'il s'agit d'une réelle question financière ou d'un manque de volonté politique. Une autre solution serait d'aborder la réflexion sur les peines alternatives –au programme de l'accord gouvernemental 2020– par le prisme du genre et donc de l'envisager pour des détenues enceintes ou avec des enfants en bas âge.

Pour conclure, libre ou incarcéré, personne ne devrait faire l'objet de discriminations en raison de son genre. Le monde carcéral n'est pas imperméable aux stéréotypes et aux injonctions genrées à l'œuvre dans notre société patriarcale, en témoignent les exemples d'accès aux soins de santé, au travail ou encore aux relations sociales. Il faudra, pour arriver à une égalité réelle et effective, de la volonté et la prise de mesures en cohérence avec les changements des mentalités à l'intérieur des murs comme à l'extérieur. 

⁷ Maud Lempereur, *Droits de la mère détenue accompagnée de son enfant en prison*, mémoire de master en droit, ULB, 2020.

⁸ Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, «Une maternité derrière les barreaux», 2012.

Quartier de Cureghem : les jeunes entre stigmatisation et admiration

Territoire d'environ deux kilomètres carrés situé à l'est de la commune d'Anderlecht, à la lisière du pentagone bruxellois, Cureghem canalise toute une série de problématiques relevant, entre autres, du logement, de l'emploi, de la santé et de la cohabitation. Figures emblématiques de tous les problèmes du quartier, les jeunes sont également au centre des espoirs et des solidarités¹.

Par Alexandre Donnen
Doctorant en sociologie (aspirant FNRS)
à l'Atelier genre(s) et sexualité(s) - ULB

1 Cet article se fonde sur une plus large étude encore en cours portant sur les problématiques d'accès et de recours aux soins par les publics bruxellois dits «vulnérables», menée conjointement par l'auteur et Sophie Thunus, Carole Walker et Alexis Creten (UCLouvain).

2 Propos issus des entretiens, ceux-ci ayant été réalisés avec des habitants du quartier, des professionnels de la santé et des associations (n=73).

Souvent considéré comme un quartier à problèmes, un quartier dangereux, sale et dégradé, Cureghem est fréquemment l'objet de représentations – médiatiques, politiques, sociales – dévalorisantes. Au cœur de celles-ci se trouvent principalement «les jeunes», figures de proue de tous les désordres sociaux du quartier auxquels ont entre autres été associées les vagues chroniques d'émeutes s'étant succédé depuis les années 1990 et au centre desquelles ils se sont souvent trouvés. La petite délinquance et le trafic de drogues qui se déploient dans le quartier génèrent de surcroît une certaine tension et un sentiment d'insécurité. Catégorie discursive occultant en réalité une variété importante d'expériences, de conditions et de ressources, «les jeunes» font l'objet d'associations d'idées. La représentation du jeune «qui traîne», «qui ne fout rien», «qui deale au pied de l'immeuble»² est

ainsi bien ancrée dans les discours des habitants, qui leur reprochent régulièrement de nuire au quartier et à son image.

En cristallisant les problématiques du quartier, la période du confinement a renforcé ces associations, les comportements des jeunes ayant guidé de multiples discours visant à dénoncer le nombre important de cas de Covid-19 et leur prétendue incapacité à suivre les règles de prévention. Or, et ce d'une façon générale dans les quartiers dits «populaires», le nombre élevé de cas peut en partie être expliqué par la densité urbaine, les familles nombreuses, l'étroitesse et la vétusté des logements. Malgré tout, ces rapprochements solidifient autant de stigmates déjà bien ancrés, associant un public spécifique (ou considéré comme tel) à une territorialité et à certaines caractéristiques socialement dénoncées. Ils s'articulent



Souvent stigmatisés, associés aux catégories du danger et de la tension, les jeunes sont également au centre des espoirs et des solidarités.

également à une méfiance accrue vis-à-vis des jeunes, ainsi qu'au lissage policier de l'espace public se traduisant par une augmentation des passages et des contrôles. Le 10 avril 2020, en plein confinement, le jeune Adil C. a d'ailleurs été tué à la suite d'une course-poursuite succédant à un contrôle policier.

Au «Bout du Monde»

Ces discours, ces représentations et ces mesures publiques plaçant les jeunes au centre des tensions dissimulent la part structurelle des problèmes sociaux du quartier. Comme le souligne Muriel Sacco³, ces jeunes évoluent dans un territoire ayant longtemps fait l'objet d'un désintérêt politique, voire d'affronts se

matérialisant au travers de projets déconcertés de déconstruction et de reconstruction de pans entiers du quartier. Encore récemment, cette indifférence allait jusqu'à s'inscrire symboliquement dans les marquages de la commune. Un couple d'habitants nous a ainsi fait part de son sentiment d'exclusion lorsque le panneau annonçant la bienvenue dans la commune d'Anderlecht se situait de l'autre côté du canal, à la sortie de Cureghem. Ce sentiment a d'ailleurs participé à nommer le comité de quartier qu'ils ont cofondé, le comité du Bout du Monde. Particulièrement prégnants dans les représentations collectives du quartier, la saleté ambiante et le manque d'espaces verts, de loisirs et

³ Muriel Sacco, «Cureghem : de la démolition à la revitalisation», dans *Brussels Studies*, collection générale n° 43, 2020.

de sociabilité accentuent ce sentiment de délaissement.

Et au milieu de tout cela, les habitants étouffent. En particulier les jeunes, qui demeurent dans un quartier stigmatisé. Les écoles de relégation qu'ils fréquentent renforcent de surcroît le déterminisme social, les cloisonnent et les concentrent dans le quartier. Elles ne parviennent plus à les outiller pour qu'ils accèdent aux études supérieures ou au monde de l'emploi. Sans être une fatalité, une porte de sortie se trouve ainsi parfois dans la prostitution, le travail informel ou le trafic de drogues qui leur donnent accès au gain monétaire, mais aussi à la quête de sens, de structure, de ressources et de sociabilité. En outre, malgré une attache parfois très faible au pays de naissance de leurs parents ou de leurs grands-parents, les jeunes issus de l'immigration de deuxième ou de troisième génération n'ont de cesse d'être renvoyés à leurs origines – géographiques, raciales, religieuses –, que ce soit au niveau des rhétoriques médiatiques et politiques, de l'abandon du quartier par les autorités, des débats et des mesures publics, etc. La récente interdiction de porter le voile au sein de la Haute École Francisco Ferrer et les débats qui en ont découlé en sont particulièrement révélateurs. Potentiel outil d'émancipation, l'enseignement est à cet égard devenu un espace d'exclusion, ce qui inquiète un bon nombre d'habitants et d'associations⁴. Les jeunes incorporent d'ailleurs souvent le fait qu'«ils sont un problème, des citoyens de seconde zone», jusqu'à

performer leurs stigmates. Béatrice⁵, la coordinatrice d'une association visant à créer du lien interculturel dans le quartier, évoquait à ce titre la crainte de stagiaires voilées de se rendre à leur lieu de stage en portant leur voile : «L'image qu'on leur envoie c'est "tu n'as rien à faire ici, tu n'es pas chez toi" [...] Les jeunes n'en peuvent plus parce qu'ils ont ce cliché qu'on leur colle systématiquement à la peau. En même temps, ils ne peuvent pas sortir de ce cliché. Ils sont dans des situations très difficiles et, pour survivre, ils font ce qu'ils peuvent, mais le moteur de la peur est tout le temps-là».

Mais aujourd'hui, les jeunes se révoltent et se mobilisent. Notamment grâce à l'avènement des réseaux sociaux, de plus en plus conscients des inégalités sociales qu'ils subissent et qui s'accroissent, ils revendiquent une société plus égalitaire. Si ces revendications s'expriment parfois par des émeutes, elles peuvent aussi prendre la forme de solidarités, de groupes de pression et de manifestations – en témoigne notamment la récente manifestation⁶ contre l'interdiction du port du voile dans l'enseignement supérieur, dont plusieurs jeunes femmes du quartier ont joué un rôle actif dans l'organisation et qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes.

Les jeunes au cœur des solidarités

Souvent stigmatisés, associés aux catégories du danger et de la tension, les jeunes sont également au

4 À ce sujet, la position du CAL diffère de celle de l'auteur, NDLR. Cf. «Dans l'enseignement officiel, la neutralité avant les signes religieux!», mis en ligne sur www.laicite.be, 15 juin 2020.

5 Tous les prénoms utilisés sont des prénoms d'emprunt.

6 «Hijabis Fight Back».

centre des espoirs et des solidarités. Au sein d'un espace fréquemment conçu comme dur et délaissé, regroupant un nombre important de personnes exclues et fragilisées, ils jouent un rôle central dans les aides informelles du quartier. Leur soutien quotidien est d'ailleurs amplement reconnu, jugé indispensable par les habitants : « Moi, je les aime bien [les jeunes]. Ici, on me dit : "Il faut faire attention à eux." Mais, au contraire, quand ils me voient avec mon caddie, ils sont les premiers à aider. Il y a eu une association ici, en bas. Durant le confinement, des jeunes faisaient les courses. Je n'avais qu'à leur téléphoner et ils faisaient les courses le jour même et me les apportaient », raconte Louise, une habitante du quartier.

La période de confinement a par ailleurs été catastrophique pour bon nombre d'entre eux : accroissement d'un isolement préexistant, angoisses et phénomènes de «sur-confinement», mise au chômage et perte des revenus liés au travail formel ou informel, alourdissement de la clandestinité. La fermeture des structures d'aide (services sociaux, épiceries sociales, etc.) a en outre renforcé des problèmes sociaux déjà bien ancrés (faim, extrême pauvreté, mise à la rue, etc.). Chez leurs voisins, leurs connaissances, chez eux, de nombreux jeunes ont été les témoins de la précarisation des habitants. « Ils ont eu un véritable choc », constate Karim, membre d'une association de soutien aux jeunes. Un électrochoc qui s'est conjugué à la confrontation brutale aux contrastes des réalités vécues lors du confinement et que la période a mis

Les jeunes ont joué un rôle essentiel dans un quartier où de nombreuses personnes sont isolées.

en lumière. Ce qui a contribué à renforcer leur conscientisation des inégalités sociales et les a amenés à se mobiliser pour les combattre. Ils ont également été la source d'un important élan de solidarité durant lequel des dynamiques de soutien, entre autres par l'intermédiaire du secteur associatif et des jeunes, se sont substituées à la fermeture des services d'aide et à la diminution drastique, voire à la perte totale des revenus des habitants. Les jeunes du quartier se sont ainsi vigoureusement impliqués dans la récolte et la distribution de colis alimentaires et d'hygiène, ainsi que dans la constitution de «moments de sociabilité». Ils ont *in fine* joué un rôle essentiel dans un quartier où de nombreuses personnes sont isolées et où d'autres dépendent –parfois fortement– des services d'aide.

Traversés de représentations ambivalentes, les jeunes de Cureghem constituent une catégorie du discours se trouvant aussi bien au cœur des tensions que des espoirs et des solidarités. Tantôt stigmatisés, assignés à une catégorie de citoyens de seconde zone, régulièrement réattribués à leurs origines supposées, ils semblent pourtant jouer un rôle crucial, en particulier en période de crise, dans les économies sociales d'un quartier subissant de plein fouet le poids des inégalités. 

Ce que la pandémie dit de nous

En tant que sociologue, Gérald Bronner a observé attentivement les effets de la crise sanitaire sur nos comportements.

Populisme, radicalisation, réseaux sociaux, théories du complot, post-vérité, récits sur l'homme et la nature : autant de thèmes sur lesquels ce spécialiste des phénomènes de croyances collectives a consacré de nombreux travaux.

Propos recueillis par Philippe Foussier
Correspondant en France

Du point de vue de la sociologie, quelles leçons tirez-vous déjà des effets de la pandémie ?

La séquence que nous vivons avec la Covid-19 confirme la puissance de la «démocratie des crédules» sur une échelle transnationale, transculturelle, accentuée par la dérégulation du marché de l'information. Avec les mesures de confinement du printemps dernier, nous avons vu foisonner les médecins et experts en tout genre, mais en même temps ont surgi les scénarios de complots. L'utilisation des réseaux sociaux –et d'Internet en général– produit des effets considérables. D'abord parce que beaucoup pensent devenir compétents sur un sujet après avoir lu quelques articles, ce qui a engendré cette prolifération de spécialistes autoproclamés en épidémiologie. Les réseaux sociaux sont aussi un rassemblement de tous les crédules. Ajoutez à cela des sondages successifs portant sur des questions aussi absurdes les unes que les autres

et supposant des connaissances scientifiques que bien peu des personnes interrogées possédaient. Très vite aussi après le début du confinement ont abondé les prophètes et les idéologues qui, instrumentalisant cette situation dramatique, assuraient les uns et les autres qu'ensuite rien ne serait plus comme avant et bâtiisaient des discours très élaborés sur l'après. Avec le recul, nous voyons que le monde d'après ressemble beaucoup au monde d'avant. Certes, des choses ont changé et vont changer, notamment dans le monde du travail. Indubitablement, le télétravail va s'étendre, dans les secteurs où il est possible d'y recourir. Le critère sera alors de quantifier des tâches plutôt que des heures de présence. Cela peut avoir pour effet de revitaliser certaines zones périurbaines et de désengorger les réseaux de transports collectifs et individuels.

Avez-vous observé des comportements différents selon les pays ?



© Loïc Thébaud

Professeur de sociologie à l'Université de Paris, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie nationale de médecine, Gérald Bronner est auteur de nombreux ouvrages axés sur l'humain et la démocratie.

La France a, par exemple, tenu une place particulière en Europe au moment du confinement du printemps, notamment dans la perception du risque. Les demandes exprimées par la population allaient en général en faveur de mesures plus restrictives avec une forte attente en direction de

la puissance publique. Beaucoup réagissaient sur un mode : « Je veux bien prendre des précautions sanitaires à condition que tous les respectent. » Pour cette catégorie de citoyens, très répandue, l'obligation est vécue comme un soulagement. Le procédé fonctionne un peu comme pour la vac-

Les contradictions et les controverses se sont succédé, plongeant les populations dans une forme d'incertitude propice à toutes les croyances.

cination obligatoire. La quasi-totalité veut bien s'y soumettre à condition que tous le fassent. Se mêlent en réalité à la fois une sorte de paternalisme accepté dans la contrainte exercée par la puissance publique et une forte aspiration égalitariste, qui exige que tous soient traités à la même enseigne. Nous avons vécu (et vivons encore, NDLR) une période très singulière du fait que les réactions des responsables politiques n'ont pas toutes été marquées par la cohérence. On peut difficilement le leur reprocher quand on observe les analyses fluctuantes de l'OMS pendant toute cette séquence. L'autre particularité, c'est que, d'habitude, lorsque l'on se tourne vers la science, elle parle d'une seule voix ou presque. Cette fois-ci, les contradictions et les controverses se sont succédé, plongeant les populations dans une forme d'incertitude propice à toutes les croyances, en particulier lorsqu'elles proposent des solutions miracles. Les croyances ont cette caractéristique qu'elles nous tournent vers ce que l'on a envie d'entendre.

Sur le plan international, le populisme a-t-il prospéré avec la pandémie ?

Ce qui s'est passé autour du phénomène qu'est devenu le P^r Raoult est

très éclairant, et à mettre en relation bien sûr avec l'attitude de certains dirigeants comme Trump ou Bolsonaro, grandes figures mondiales du populisme. En France même s'est développée une forte politisation autour du médecin marseillais, aux deux extrêmes de l'échiquier politique. Ce qu'a révélé ce phénomène, c'est une grande imprédictibilité, qui fait qu'un personnage plongé rapidement dans la médiatisation pourrait capter, catalyser des attentes et, pourquoi pas, les transformer politiquement. Nous serions alors proches de la prise de pouvoir par cette «démocratie des crédules» que j'ai tenté d'identifier dans mes recherches. Il y a manifestement une forme de disponibilité pour une «aventure politique», comme le montrent d'ailleurs les cas de Trump ou de Bolsonaro, parmi d'autres. Observons aussi la façon dont le P^r Raoult invitait souvent ses interlocuteurs à se référer aux sondages. Il y a là réunis les ingrédients du récit néo-populiste, auquel il faut ajouter, dans le cas français, la dimension de l'opposition de la province à Paris.

Vous avez consacré beaucoup de vos travaux aux phénomènes de radicalisation.

La radicalisation, dont l'islamisme n'a pas le monopole, prend des formes multiples, qui révèlent une adhésion inconditionnelle à des énoncés porteurs de conflictualité. On observe en France des phénomènes d'indignation collective environ tous les deux jours, en particulier sur les réseaux sociaux qui opèrent



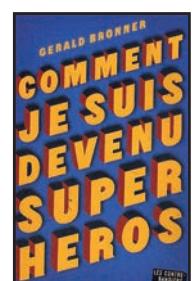
Gérald Bronner, «Déchéance de rationalité. Les tribulations d'un homme de progrès dans un monde devenu fou», Paris, Grasset, 2020, 272 pages.

comme des caisses de résonance. La flamme de l'indignation et de la colère est sans cesse activée, créant des *clusters* cognitifs qui poussent les gens à chercher des alliés à la cause qu'ils défendent. Cette logique mène à la tentation de vivre sans les autres, à l'abri, replié dans des identités territoriales ou ethniques. Si ces phénomènes s'étendent, vivre ensemble risque un jour de devenir impossible. Le sécessionnisme territorial ou cognitif met en danger l'universalisme, qui connaît une rupture de fait dans son application. En effet, les particularismes prolifèrent et réclament des droits. Un récit sécessionniste se diffuse, d'autant plus que face à lui, aucun autre n'est proposé qui pourrait rassembler. La tolérance, quand elle est mal comprise, ce qui est fréquemment le cas, mène au tolérantisme. On le voit très bien en milieu scolaire avec l'idée selon laquelle certains préconisent l'enseignement du créationnisme. Il faut donc réinventer un récit universaliste, qui se garde de toute approche naïve ou désincarnée et qui regarde l'homme tel qu'il est. Il doit être adossé à une vision réaliste si l'on veut être capable de bâtir un nouveau siècle des Lumières, non seulement pour résister aux obscurantismes, mais aussi pour proposer un horizon positif.

La période que nous vivons a-t-elle étayé vos analyses sur la place que la nature tient dans notre imaginaire collectif ?

Nous sommes en effet confrontés depuis un certain temps à une vision

mythologisée de la nature. Ce type de récit substitute en fait la nature à Dieu. Témoin, les déclarations de Nicolas Hulot évoquant la pandémie de Covid-19 qui était selon lui un « avertissement » de la nature. Nous sommes en effet soumis à un schéma de précaution, lui-même adossé à un récit apocalyptique de l'effondrement, qui nous conduit à nous effrayer nous-mêmes du moindre de nos gestes. Invariablement, ce type de récit engendre la peur et nous interdit l'exploration du possible. On le voit par exemple avec les partisans de la décroissance qui, en voulant nous protéger d'un danger bien réel, à savoir notre capacité à nous détruire, nous empêchent d'envisager tous les autres possibles. On a entendu, à mesure que la pandémie se répandait dans le monde, que le capitalisme était fautif. Mais il faut se rendre à cette évidence : les pandémies qui ont frappé l'humanité depuis ses origines sont bien antérieures au capitalisme. Et d'ailleurs, on s'en sort aujourd'hui beaucoup mieux qu'avant, car si des solutions sont trouvées, c'est grâce à la recherche. De ce point de vue, la décroissance, en induisant une rétractation de l'innovation, pourrait être un remède pire que le mal. L'aventure humaine fut de tout temps caractérisée par une exploration du possible ; si celle-ci est entravée, alors à coup sûr nous irons vers le pire. Nous sommes probablement à un moment charnière où nous pourrions être face à un « plafond civilisationnel ». À nous de déterminer si nous voulons nous y soumettre.



Le roman de Gérald Bronner «Comment je suis devenu super héros» a inspiré le film éponyme réalisé par Douglas Attal, avec Pio Marmaï et Benoît Poelvoorde. La sortie est prévue le 21 avril 2021.



60 Turquie et Inde : la laïcité mise à mal

64 Diktat catholique et droit à l'IVG
en Pologne

67 Le séparatisme, voilà l'ennemi !



Turquie et Inde : la laïcité mise à mal

Deux événements survenus l'été dernier illustrent l'entreprise de démolition de la laïcité dans deux pays qui l'avaient adoptée comme principe fondateur : la Turquie et l'Inde. Un pouvoir nationaliste-conservateur entend bien mettre fin à l'expérience et redéfinir la nation sur des bases exclusivement religieuses et ethniques.

Par François Finck
Délégué «Europe & International» - CAL/COM

En août dernier, à Istanbul, la basilique Sainte-Sophie a été transformée en mosquée sur ordre exprès du président Erdogan, alors que le bâtiment avait été transformé en musée pour l'«offrir à l'humanité» par Mustafa Kemal Ataturk en 1934. Alors que ce dernier voulait rompre avec des siècles de pouvoir temporel de l'Islam, en adoptant des réformes modernistes, Erdogan accomplit un spectaculaire retour en arrière. Lors de l'inauguration, le président turc a affirmé que voir Sainte-Sophie «rompre avec ses chaînes de captivité [...] était le plus grand rêve de notre jeunesse. C'était l'aspiration de notre peuple et elle a été accomplie».

Dans un parallèle saisissant, et pratiquement au même moment, le Premier ministre indien Narendra Modi posait la première pierre d'un temple dédié à la divinité Rama, à Ayodhya, à l'endroit même où une mosquée avait été détruite par des fanatiques hindous en 1992, lors de pogroms

ayant causé des milliers de morts. Modi réalise ainsi un vieux projet des nationalistes hindous : «Une longue attente se termine aujourd'hui : un grand temple sera construit pour notre dieu Rama...»

Le caractère quasi simultané de ces deux événements est frappant. La vue de ces dirigeants consacrant ou inaugurant des édifices religieux illustre parfaitement leur projet politique : mettre fin à la laïcité, à l'égalité des citoyens, et instaurer un ordre basé sur un nationalisme ethnico-religieux.

Deux modèles particuliers de laïcité

Les deux pays ont adopté un modèle politique qualifié de laïque, mais les différences entre les deux sont nombreuses. La Turquie adopte des réformes modernistes à partir de la proclamation de la République en 1923 ; en 1937, son caractère laïque est inscrit dans la Constitution. En

réalité, depuis ses débuts, le *laiklik* turc est très éloigné de ce qui est habituellement compris sous ce terme. Pour l'universitaire Hamit Bozarslan, il s'agit d'une «adaptation mutilée» du modèle français. Certes, la religion est exclue de la sphère strictement politique, mais la république organise la subordination de la religion –islamique sunnite– à l'État, «au point de l'annexer, purement et simplement, au service public». Un ministère des affaires religieuses (*Diyanet*) contrôle entièrement le clergé sunnite, rémunéré par l'État, et rédige le prêche du vendredi lu dans toutes les mosquées ; dans les écoles publiques, les seuls cours de religion sont de l'islam sunnite. Il s'agit d'une laïcité très

superficielle ; en bref, d'une «laïcité» qui «instaure l'islam en religion par défaut de la nation».

L'Inde est une république fondée sur la laïcité (*secularism*) depuis son indépendance, en 1947. Le Parti du Congrès, principale force politique dans les décennies suivantes, défend l'universalisme et la laïcité, seule manière à ses yeux de garantir la paix civile et les droits des citoyens dans un pays d'une grande diversité religieuse. L'égalité de tous les citoyens, quel que soit leur groupe social ou leur religion, est inscrite dans la Constitution, ainsi que la liberté de conscience ; il n'y a pas de religion d'État.



© Sajjad Hussain/AFP

Une maquette du temple d'Ayodhya Ram, qui sera construit à l'endroit où une mosquée a été détruite par des fanatiques hindous en 1992, orne le patio d'un centre commercial de New Delhi.

Le sécularisme indien comporte malgré tout certaines ambivalences : l'État reconnaît les communautés sur une base religieuse, afin de protéger les minorités. En outre, il peut intervenir dans les affaires internes d'une religion, lorsque c'est dans le but de favoriser des valeurs constitutionnelles, comme l'égalité des citoyens. Ainsi, la Constitution interdit le système de castes qui est un des fondements de la société hindoue ; des places sont réservées aux *dalits* («intouchables») et autres basses castes dans les universités et administrations, car dans la pratique ce système survit. Le «sécularisme» indien est malgré tout une réalisation remarquable, dans un pays profondément marqué par les divisions et le fanatisme religieux.

Des modèles laïques contestés de longue date

Dans les deux pays sont apparus et montés en puissance des partis qui rejettent la laïcité, vue comme l'imposition d'un modèle occidental, et qui définissent l'appartenance à la nation sur la base de la religion dominante. En Turquie, l'AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, Parti de la justice et du développement) dirigé par Recep Erdogan alliait, à ses débuts, un certain conservatisme social au

Sont apparus et montés en puissance des partis qui rejettent la laïcité, vue comme l'imposition d'un modèle occidental.

libéralisme économique, puis a évolué pour devenir franchement islam-nationaliste au cours de la dernière décennie. L'AKP se fonde sur l'idée de «synthèse turco-islamique» qui, dans les termes de la chercheuse Dorothée Schmid, «fusionne, dans une idéologie hybride, les deux ressources principales du marché politique turc : l'islamisme et le nationalisme». Cette idéologie parachève l'assimilation de la nation turque à la religion islamique, déjà implicite dans le modèle kényaniste originel. Dans cette optique, il n'y a aucune place pour la dissidence ou le pluralisme : un Turc ne peut être que musulman (sunnite).

En Inde, le BJP (*Bharatiya Janata Party*, parti du peuple indien) est depuis l'origine un parti de droite extrémiste. Créé en 1980, il succède à un parti fondé au début des années 1950 comme le bras politique de l'organisation paramilitaire radicale hindouiste RSS (Organisation volontaire nationale). Le BJP, très lié au RSS, adhère comme lui à l'idéologie de l'*hindutva* («hindouïté»). Cette idéologie préconise l'homogénéité de la nation, fondée sur l'hindouisme et donc le rejet des autres religions, notamment le christianisme et l'islam. Foncièrement hostile à la laïcité, elle se fonde sur le principe de supériorité de la race hindoue, à l'opposé des principes universalistes sur lesquelles l'Inde contemporaine a été créée. L'*hindutva* est d'abord une idéologie nationaliste ethnique, dont la composante religieuse a été renforcée par le BJP pour s'assurer

le pouvoir. Lors de la pose de la première pierre du temple d'Ayodhya, Modi a particulièrement promu le dieu Rama : « Il n'y a aucun aspect de la vie où Rama ne nous inspire pas [...]. Rama est la foi de l'Inde, Rama est dans les idéaux de l'Inde ; il est dans la divinité et la philosophie de l'Inde. » Loin de l'idéal séculier, Modi veut faire de ce culte la religion de la nation.

Prise du pouvoir et transformation de l'État

En Turquie comme en Inde, les partis nationalistes-religieux sont arrivés au pouvoir démocratiquement, sur la base de programmes promettant le développement économique. Ils n'ont pas formellement mis fin à la laïcité, telle qu'elle est inscrite dans les Constitutions de ces États, mais ont mené une politique ethno-nationaliste et religieuse.

En Turquie, cela a commencé par l'autorisation du port du voile islamique dans la fonction publique, et de manière générale par un discours ouvertement réactionnaire. En outre, Erdogan a mis en place un régime de plus en plus autoritaire, surtout à partir des années 2010. La tentative de coup d'État de 2016 a servi de prétexte pour asseoir sa domination sur le pays en réprimant de nombreux groupes manifestant une opposition à sa politique (défenseurs des droits des Kurdes, journalistes indépendants, laïques, féministes...). En politique étrangère, Erdogan mène une politique de puissance « néo-ottomane », et

En Turquie comme en Inde, les partis nationalistes-religieux sont arrivés au pouvoir démocratiquement.

a l'ambition de devenir le leader du monde musulman. Autoritarisme, politique étrangère agressive, exploitation de la fibre nationaliste et islamique doivent être analysés dans le contexte de la grave crise économique que connaît actuellement la Turquie.

De même en Inde, le pouvoir de Modi est fragilisé par la mauvaise situation économique amplifiée par la pandémie de Covid-19. Là aussi, le pouvoir en appelle aux bas instincts nationalistes pour détourner la population des problèmes économiques et la mobiliser contre l'« ennemi intérieur » supposé : les musulmans. Le BJP a révoqué l'autonomie du Cachemire, adopté une loi sur la régularisation de réfugiés qui exclut expressément les musulmans, et est souvent accusé de cautionner les lynchages visant des membres de la communauté musulmane du pays par des fanatiques hindous.

Dans ces deux pays, un modèle original de laïcité est mis à mal. La démocratie même est mise en danger par un pouvoir qui veut exclure toute dissidence. Mais la résistance au nationalisme religieux est présente et vive. 

Diktat catholique et droit à l'IVG en Pologne

Le 22 octobre dernier, la Cour constitutionnelle polonaise a rendu un arrêt qui interdit quasi totalement l'avortement. Ce jugement, qui a provoqué une colère sans précédent, peut être vu comme l'aboutissement d'un processus entamé après la chute du communisme : l'insertion de normes religieuses dans le droit positif.

Par Katarzyna Ważyńska-Finck

Doctorante à l'Institut universitaire européen

Le jugement récent en faveur d'une limitation quasi totale du droit à l'IVG pour les Polonaises reprend le raisonnement d'un autre arrêt de la Cour constitutionnelle, rendu en 1997. Ce premier jugement sur les conditions de légalité de l'IVG a entériné pour plus de vingt ans le prétendu « compromis sur l'avortement ». L'arrêt de 1997 était à la fois un résultat et l'outil majeur de consolidation de la pensée catholique conservatrice dans le domaine des droits reproductifs en Pologne. Il a déterminé la législation, le langage des débats et la manière d'envisager les droits des femmes pendant plus de vingt ans.

«Enfant conçu» vs «fœtus» : le choix des mots

En 1993, l'avortement, légal à l'époque communiste, a été interdit, sauf en cas de danger pour la vie ou la santé de la femme, de grossesse résultant d'un délit et de malformation ou de maladie grave du fœtus.

En 1997, la Cour constitutionnelle a renversé une tentative de libéralisation, qui introduisait une quatrième exception : les difficultés économiques ou personnelles de la femme. Du principe d'État de droit, la Cour a déduit le droit à la vie dès la conception, qui n'était pas garanti par la Constitution de l'époque, et l'a érigé en principe fondamental qui doit être respecté et sauvegardé par le législateur. Les juges se sont appuyés sur cette base juridique plutôt douteuse pour intégrer dans le système juridique polonais une axiologie et des concepts directement inspirés par l'enseignement de l'Église catholique.

En effet, la Cour ne parle pas de «fœtus», mais de l'«enfant conçu» ou de l'«enfant pas encore né». La femme enceinte est à plusieurs reprises appelée «mère». La famille a surtout des fonctions reproductive, et le devoir de l'État de protéger la famille et la maternité est étendu à la protection de la vie et de la santé du fœtus.

Les devoirs et les responsabilités des parents apparaissent au moment de la conception. À partir de ce «moment», jamais défini par la Cour, une femme et un homme deviennent parents. Même si, à l'époque, l'analyse portait sur l'IVG limitée aux douze premières semaines de grossesse, le fœtus était considéré comme un être sans défense, vulnérable, capable de ressentir la douleur.

De l'effacement de la femme

La Cour, composée de onze hommes et d'une femme, a ignoré la perspective et l'expérience vécue des femmes. Le raisonnement juridique est basé sur cette exclusion et le conflit entre les droits de la femme et du fœtus est facilement résolu. La reconnaissance de la valeur de la vie humaine (y compris avant la naissance) entraîne nécessairement des limitations aux droits de la femme. En fait, son autonomie et le droit de décider sur sa maternité s'arrêtent «au moment de la conception». Les juges ont admis que la grossesse peut avoir des conséquences psychologiques pour la femme et un impact sur la réalisation de ses droits et de ses libertés. Néanmoins, ces droits, ces intérêts, ces besoins ou ces projets personnels, d'ailleurs à peine esquissés dans le raisonnement de la Cour, ne peuvent pas vraiment rivaliser avec le sacro-saint droit à la vie.

L'arrêt de 2020 ou la question de la continuité

La Cour a été saisie d'une requête sur la constitutionnalité de la loi

qui autorise l'avortement en cas de malformation ou de maladie grave du fœtus. Cette exception est à la base de plus de 90 % des IVG légales réalisées en Pologne chaque année. Les juges ont conclu que la loi en vigueur depuis 1993 est incompatible avec la Constitution. Même les anomalies les plus graves, qui rendent le fœtus non viable, ne seront plus une dérogation à l'interdiction de l'avortement.

Dans le raisonnement de la Cour, le fœtus est une personne, dont la dignité et les droits nécessitent une protection égale, voire supérieure à celle des droits de la femme. Cette fois-ci, c'est le principe de la protection de la dignité de chaque personne, élevé au statut du fondement axiologique du système juridique, qui exige la protection de la vie. La vie, définie comme «existence biologique», est érigée en valeur suprême de la Constitution. Alors, il devient inadmissible de différencier la valeur de la vie (et de la protection octroyée par la loi) selon l'âge, l'état de santé ou d'autres circonstances. La vie de la femme est le seul bien, la seule valeur, dont la protection pourrait justifier une limitation du droit à la vie d'un fœtus. D'ailleurs, ce raisonnement remet aussi en question la constitutionnalité de l'IVG en cas de viol ou de danger pour la santé de la femme.

De nouveau, la femme est la grande absente de la réflexion des juges. Sa dignité, ses intérêts, son droit à l'autonomie, à la santé, ne sont même pas pris en compte par la Cour. La



© Benjamin Furst/Hans Lucas/AFP

Suite à l'interdiction d'IVG en Pologne, les femmes se mobilisent.

réalité de la grossesse, les questions médicales et la qualité de vie des enfants nés avec un handicap grave et de leurs familles sont également ignorées. Encore une fois, le droit à la vie (réduite aux aspects purement biologiques) reçoit une importance tellement démesurée qu'aucune recherche d'équilibre des droits digne de ce nom n'est plus nécessaire, ni même possible.

«Ceci est mon corps» ou la grande rébellion

Cet aboutissement de la consolidation de la morale catholique marque en même temps le début de la fin du modèle des relations entre l'Église et la société polonaise. Le jugement du 22 octobre 2020 a provoqué des protestations de masse, dans tout le pays, dirigées contre le parti au pouvoir et contre l'Église catholique, qui pendant des années avait

soutenu des tentatives de durcir la loi sur l'IVG et s'est montrée très enthousiaste envers l'arrêt de la Cour. Ces manifestations sont aussi accompagnées d'une grande libération de la parole : les femmes parlent de leurs grossesses, accouchements, fausses couches, avortements, de leurs peurs et des humiliations subies dans le contexte des soins de santé reproductive. Cette perspective et ces expériences, ignorées par la Cour, réduites au silence et rendues honteuses par le discours conservateur dominant, reprennent leur place et leur légitimité dans l'espace public. Agnieszka Graff, une intellectuelle féministe, a qualifié ces événements du «rejet de l'hégémonie culturelle de l'Église». Néanmoins, pour le moment, la situation des femmes s'est aggravée et le chemin vers la libération semble encore long. 

Le séparatisme, voilà l'ennemi !¹

Sous l'impulsion résolue du président Emmanuel Macron, le gouvernement français présentera prochainement au Parlement un projet de loi destiné à « conforter les principes républicains et la laïcité », laquelle est définie par le chef de l'État comme le « ciment de la France unie ».

Par Philippe Foussier
Correspondant en France

«Séparatisme». Le mot a fait couler beaucoup d'encre en France. Il a été discuté, contesté par certains, approuvé par d'autres. Finalement, il ne figurera pas dans l'intitulé du projet de loi que le gouvernement français soumettra au Parlement en février 2021. Mais le concept plane. Pas seulement depuis que le président Macron a prononcé son désormais célèbre discours des Mureaux, en banlieue parisienne, le 2 octobre dernier.

La source, il faut aller la trouver dans une autre intervention présidentielle. C'était le 18 février 2020, à Mulhouse, en Alsace : «Il y a des parties de la République qui veulent se séparer du reste, qui, au fond, ne se retrouvent plus dans ses lois, dans ses codes, dans ses règles.» Le tournant dans la prise en compte de cette réalité-là, il fut exprimé pour la première fois nettement à Mulhouse. Mais il marque une évolution conceptuelle au plus haut niveau de l'État d'une manière jamais formulée ni par le président

Macron ni par aucun de ses prédécesseurs dans l'exercice de leur mandat.

Du communautarisme au séparatisme

Un retour en arrière s'impose. En 2003, le président Chirac crée une commission de réflexion sur la laïcité dont la présidence est confiée à une grande figure du centrisme, Bernard Stasi. La même année, l'Assemblée nationale crée en son sein une «mission», pluraliste elle aussi, dont, fait rarissime, la présidence est assurée par le n°1 de l'Assemblée nationale lui-même, le gaulliste Jean-Louis Debré. Dans la foulée, au sein du ministère de l'Éducation nationale, une équipe d'inspecteurs généraux se réunit autour de Jean-Pierre Obin –qui vient d'ailleurs de publier un nouveau livre– pour évaluer la situation au cœur du système scolaire². Les trois rapports de ces diverses instances feront tous le même diagnostic à quelques semaines d'écart. Les revendications religieuses

¹ Le titre fait référence à la célèbre phrase de Léon Gambetta, prononcée en 1877 : «Le cléricalisme, voilà l'ennemi !» La situation que vit aujourd'hui la France vis-à-vis de l'islamisme n'est pas sans analogie avec les visées ultramontaines de l'Église catholique de la fin du XIX^e siècle.

² Jean-Pierre Obin, *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école*, Paris, Hermann, 2020, 166 p. Lire notre recension en pages 78-79.

progressent de façon massive dans de nombreux domaines de la vie sociale, le plus souvent de la part de courants fondamentalistes musulmans.

Les germes de ce «séparatisme» dont Emmanuel Macron a souligné la virulence figurent en toutes lettres dans ces documents. Cependant, une seule mesure, emblématique, mais loin de répondre au caractère multiforme du défi lancé par l'islamisme, sera alors retenue. Il s'agit de la loi du 15 mars 2004 prohibant les signes religieux dans l'enseignement public, adoptée au demeurant par la quasi-unanimité des parlementaires. Les autres préconisations seront oubliées ou différées. La France vit depuis lors vis-à-vis de cette tentation séparatiste dans un rapport étrange, certains optant pour le déni, d'autres pour l'esquive, d'autres encore s'étant engouffrés dans des formes de

clientélisme électoral, dont de multiples exemples locaux ont été mis en lumière.

Les grandes lignes du projet de loi sont connues. Elles s'articulent autour de plusieurs axes. Le premier relève de la neutralité des services publics, dont le texte prévoit d'étendre l'obligation aux structures parapubliques et privées délégataires du service public. Les organismes HLM comme les opérateurs de transports, entre autres, sont concernés. La procédure de «carence républicaine» pourrait par ailleurs être activée par des préfets constatant des décisions d'une collectivité «méconnaissant gravement» la neutralité du service public. À titre d'exemple, des subventions locales abusives attribuées à des associations prônant le séparatisme ou des menus confessionnels imposés dans des cantines scolaires.



© Sandra Faste/Hans Lucas/AFP

Conforter les principes républicains et la laïcité, telle est l'ambition du président Macron : il souhaite asseoir ces valeurs dans un projet de loi qui fait couler beaucoup d'encre.

Reconquête républicaine...

Le volet associatif sera particulièrement développé. Le versement de subventions publiques sera ainsi conditionné à la signature d'un contrat d'engagement «pour le respect des valeurs de la République et des exigences minimales de la vie en société». Les motifs de dissolution d'associations seront élargis, afin d'endiguer les pressions exercées sur des publics vulnérables ou l'apologie du terrorisme, dont l'actualité témoigne de la persistance. Le projet de loi a également pour objet la protection des droits des femmes. Seront donc pénalisées les pratiques visant à attester de la virginité d'une femme et affermies les mesures de lutte contre la polygamie et les mariages forcés.

Un axe majeur du texte concerne l'école, au-delà de la mesure «choc» dont le but est de mettre fin à la scolarisation à domicile. La déscolarisation et le recours à des structures clandestines ont connu une progression notable en quelques années et les exemples pullulent de l'endoctrinement d'enfants dans des environnements où l'incitation à la haine et à la discrimination accompagne une instruction scolaire rudimentaire. De même, l'encadrement des écoles hors contrat sera consolidé.

L'organisation des cultes est aussi concernée par le texte de loi. Il incitera les structures musulmanes aujourd'hui enregistrées sous le régime associatif de la loi de 1901 à se placer sous l'empire de la loi de 1905 afin de mieux séparer les activités

cultuelles des actions culturelles ou socio-éducatives. Un renforcement de la transparence pour la gouvernance et pour les financements sera prévu, de même que la protection des associations cultuelles vis-à-vis de prises de contrôle «malveillantes». Les dispositions sur la police des cultes seront adaptées, en vue d'endiguer la diffusion d'idées et de propos hostiles aux lois de la République. Enfin, la lutte contre les discours de haine et les contenus illicites sur Internet fera également l'objet d'un titre entier du projet de loi.

... culturelle et idéologique

Le président Macron, à l'instar de ses ministres Gérald Darmanin (Intérieur), Marlène Schiappa (Citoyenneté) et Jean-Michel Blanquer (Éducation) insistent sur les décisions auparavant prises en matière de prévention : dédoublement des classes en primaire, réforme de l'accompagnement scolaire, programme de rénovation urbaine porté à 10 milliards, présence accrue des services publics... Des plans de lutte contre la radicalisation ont déjà été déployés dans de nombreux quartiers, avec des résultats tangibles. Mais Emmanuel Macron sait aussi que les mesures concrètes ne feront pas tout. «À l'islamisme radical brandi comme une fierté, nous devons opposer un patriottisme républicain assumé», déclarait-il le 2 octobre aux Mureaux. Il s'agit en effet d'un combat de reconquête culturelle et idéologique de longue haleine. 



© Benjamin Monti, couverture du livre *Vénus Poetica* de Lisette Lombé

72 Les lames poétiques de
Lisette Lombé

74 Les (bouts de) ficelles de
la culture

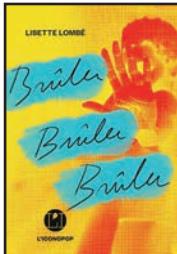
Les lames poétiques de Lisette Lombé

Les mots, elle les « claque » ou elle les couche sur le papier. Du slam au recueil, en passant par d'autres formes d'expression artistique, la poétesse et auteure afro-féministe Lisette Lombé dissèque les maux contemporains.

Propos recueillis par Catherine Callico
Journaliste

Votre dernier livre *Brûler, brûler, brûler, brasse vos thèmes de lutte : politique, patriarcat, homophobie, racisme...*

Le titre fait référence au feu sacré de la poésie, à l'étincelle pour dire des choses sur le monde, au feu qui consume de l'intérieur... Il s'agit d'une parole collective, mais cette dimension est importante pour sortir de tout ça. Il y est question de racisme, et d'autres problématiques qui me traversent dans le contexte actuel. Ça fait du bien d'y mettre des mots. Je parle aussi de ces jours où tu es en colère, où tu perçois l'énormité de ce qui se passe. Il y a parfois une forme de désespoir liée à la fatigue du militant, et à la sensation que tout semble vain.



Lisette Lombé,
«Brûler, brûler, brûler», Paris,
Iconoclaste, coll.
«L'Iconopop»,
2020, 80 pages.

«Venus poetica»,
Soignies, L'Arbre à paroles, coll. «IF»,
2020, 70 pages.

ne laisse plus rien passer. Mais dans le débat public, certaines positions crispent, comme le déboulonnage des statues coloniales ou l'évocation de la Saint-Nicolas ou du Carnaval. À un moment, le dialogue se coupe. Cela révèle que la colonialité, les reliquats du colonialisme, individuels, structuraux et étatiques... sont toujours là. Et cela peut donner l'impression de ne pas avancer. De même, le racisme s'est déplacé et adopte un visage de bon ton, avec des propos de type «on ne va pas accueillir tous les migrants et toute la misère du monde». La crise actuelle, notamment économique, accroît une forme d'appréhension par rapport à l'autre, un repli. Parallèlement, les discours de l'extrême droite sont très présents et la parole décomplexée.

Le féminisme lié à l'afro-descendance a pris une dimension internationale. Selon vous, les choses évoluent-elles pour autant ?

Le mouvement a gagné en puissance internationale et à titre individuel, je me sens moins fragile. Aujourd'hui, je

Votre pratique poétique et militante associe le texte, la performance et le collage. Des outils poreux et complémentaires ?

Cela renvoie à une forme de métissage dans mon ADN et dans mon

approche intersectionnelle, qui génère une porosité dans ma pratique. L'écrit est associé à la lenteur, permet de revenir sur le travail, de l'organiser, de voyager dans l'intimité des gens sans être là. Ma série de «collages éphémères» est en rapport avec l'actualité et avec une envie de la mettre en images. Le cabaret présente des textes que j'ai rédigés. La scène offre la rencontre avec le public, un moment qui ne va pas se répéter, et donne la possibilité d'aller dans des lieux qui ne sont pas étiquetés «culturels» comme les écoles ou les associations.

Ce cabaret politique est également une manière de casser certains préjugés liés aux personnes racisées ?

Un corps dénudé, la lumière et la musique disent plus qu'un personnage en jean et baskets. La dimension érotique s'exprime également mieux de cette façon qu'à l'écrit. Au travers de l'effeuillage, je casse les clichés et cela demande un travail supplémentaire par rapport à la norme. De la part d'une femme métisse, on s'attend à une performance exotique. Mêlée à un texte politique, c'est dissonant. Je joue aussi avec des accessoires pour inviter à la réflexion. Sur le fait, par exemple, qu'il y a peu de personnes racisées dans les cabarets. Ou en retournant un gant noir, je passe de la sensualité à la gestuelle des Black Panthers.

Votre premier roman, *Venus poetica*, paru en février dernier, remet en question la construction de la sexualité. Elle est particulière pour une



«*La vie, la poésie*» : les mots encrés dans la peau de Lisette Lombé jaillissent.

personne racisée qui a grandi dans une cité de banlieue ?

Il s'agit de fragments d'un journal intime. J'y parle de désir, de sexualité, de l'enfance à l'âge adulte, au travers de petits épisodes de vie. C'est à la fois un peu cocasse et un peu trash. Un grand slam sur l'érotisme des personnes racisées. J'ai grandi dans une cité où la construction de la sexualité est hétérosexuelle et où les normes sont le mariage et la maternité. Avant la rupture, la séparation. J'y évoque également la culture du viol liée à la colonialité, mais aussi la sexualité liée au plaisir.

Sortir de l'écriture-couteau me plaît également. En ce moment, on a surtout besoin de tendresse et de douceur.

Vous faites régulièrement allusion à l'âge de la quarantaine. Un tournant clé en termes d'égalité des genres ?

C'est lié à une prise de conscience de quelque chose de différent qui se passe à partir de ce moment. Physiquement, les gens grossissent, gagnent en épaisseur et cela reste interprété différemment en fonction des genres. Même nos rapports à l'alcool vont se jouer à partir d'un certain âge. Un homme déglingué est comparé à Serge Gainsbourg et cela lui donne une aura, tandis qu'une femme ébréchée renvoie à Simone Signoret et est perçue négativement. Aujourd'hui, certains de mes amis âgés de 40 ans sortent toujours avec des filles de 20 ans. La situation ne change pas vraiment.

Depuis peu, vous cumulez textes de slam courts et écrits plus longs. Vous touchez ainsi un public plus large ?

Mon travail d'écriture prend plus d'ampleur, et les textes sont plus variés. À la suite du confinement, des rédactions de différents magazines m'ont contactée, comme *Le Vif Weekend* pour lequel je développe une rubrique intitulée «Trottoirs philosophes». Le principe: j'écoute les phrases proférées par les gens

dans l'espace public, comme «on est tous foutus» et je compose mes textes à partir de cela. J'écris aussi sur l'amour, sur l'amitié... des sujets qui s'adressent à davantage de gens. Par ce biais, je sors de l'écriture-couteau, et cela me plaît également. En ce moment, on a surtout besoin de tendresse et de douceur.

D'autres approches poétiques se sont mises en place dès le premier confinement. Comment vous adaptez-vous à la situation ?

Je suis traversée par des ressentis très divers, tiraillée entre l'appel à rester chez soi et rester soi. De plus, en tant que mère de trois enfants, ne pas me déplacer sans cesse entre Liège et Bruxelles ou ailleurs est moins fatigant. En même temps, rester soi est mon métier, être avec les gens, dans le partage. En slam, les artistes bataillent, sont sur scène. Là, on repasse au distanciel, au slam pratiqué assis sur une chaise. Mais on continue à partager de nombreux textes. Et d'autres initiatives ont vu le jour, comme «Fleurs de funérailles» : l'initiative de Carl Norac (poète national de l'année 2020, NDLR). Des poètes se sont unis pour écrire des textes funéraires. Ou comme «Poètes de garde» : par le biais d'un 0800, le public entre en lien avec des poètes qui s'expriment en français, en néerlandais et en anglais, et qui apportent du réconfort. De leur côté, «Les Pharmacies poétiques» investissent les murs d'affiches et de projections. Le confinement a amené ça : plus de poésie. 

Les (bouts de) ficelles de la culture

Entre les artistes et les pouvoirs publics, les rapports frisent parfois la scène... de ménage. Dans « Décider en culture », le spécialiste des politiques culturelles Jean-Gilles Lowies décortique l'institutionnalisation de l'action culturelle et les processus de décision. Loin, très loin de « Vous avez aimé ceci, alors vous aimerez cela ».

Par Alexis Doutain
Rédacteur

La crise sanitaire a, entre autres, prouvé l'extrême fragilité du secteur culturel. Dès le début de la crise, les artistes se sont retrouvés pour un grand nombre sans moyens. Pétitions, manifestations, actions diverses ont été organisées afin de demander aux différents niveaux de pouvoir d'intervenir, réaffirmant l'importance de la culture non seulement pour ce qu'elle dit et apporte, mais aussi parce qu'elle –quand tout va bien!– fait vivre en Belgique près de 250 000 travailleurs (190 000 emplois salariés et 56 000 indépendants selon une étude réalisée en 2014¹) et représente plus ou moins 5 % du PIB.

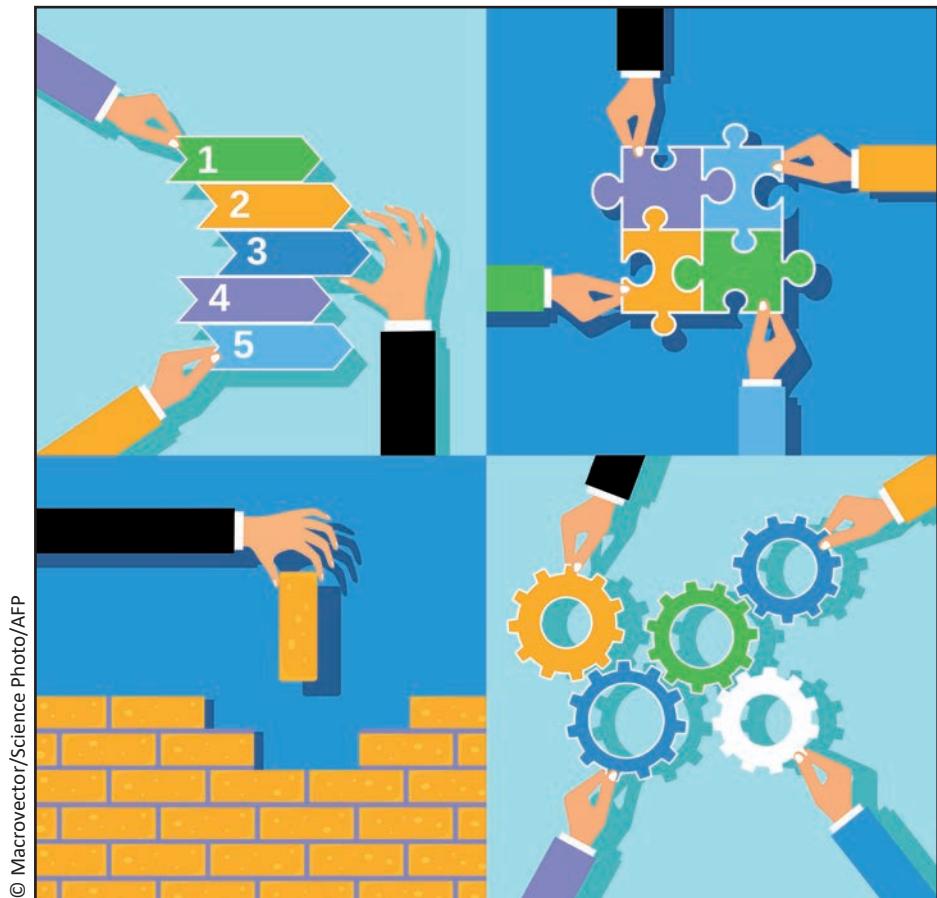
Pratiquement au même moment, en pleine pandémie donc, la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles Bénédicte Linard a mis en place un nouvel édifice consultatif sensé rendre les mécanismes de décision plus transparents et surtout moins partisans : sept commissions d'avis, sept chambres de concertation sectorielle plus le Conseil de la langue française,

des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques, une chambre de recours et, grande nouveauté, la création d'un Conseil supérieur de la culture. Pas moins que ça!

Mieux comprendre les politiques culturelles

Deux événements qui, sans être liés, posent la question des rapports entre la culture et les pouvoirs politiques. Hasard du calendrier, Jean-Gilles Lowies, chargé d'enseignement à l'ULiège, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, spécialiste des politiques culturelles, publie au même moment *Décider en culture*, un essai qui met en lumière les fondements théoriques de l'institutionnalisation de l'action culturelle et interroge les différents modèles des processus de décision. Une mise à plat, complétée par d'intéressantes pistes de réflexion, qui vient donc à point nommé, car, on doit en être certain, les mois et les années à venir seront déterminants pour que

¹ Étude réalisée en 2014 par Jean-Gilles Lowies reprise par Alexis Lallemand dans « Nouer une nouvelle alliance avec la culture privée est nécessaire », mis en ligne sur www.lesoir.be, 3 juin 2020.



l'on puisse, on l'espère, conserver dans une «petite» communauté comme la Fédération Wallonie-Bruxelles un seuil de création authentique et suffisant. Car, et la pandémie de Covid-19 les a considérablement renforcés², ce sont aujourd’hui les grands médias en ligne qui, grâce à leurs algorithmes de plus en plus précis, influencent jusqu’à déterminer les choix de consommation dans un secteur, la culture, qu’on croyait le plus personnel, le plus relié à la personnalité individuelle.

Dans les premiers chapitres de son livre, Jean-Gilles Lowies rappelle les concepts, met en parallèle, dans le temps et dans l'espace (très intéressantes comparaisons avec les pratiques dans d'autres pays), les différents modèles de politique culturelle. Et, dans une série de tableaux fort simples, il analyse les différentes variables nécessaires à la compréhension des cas nationaux des politiques culturelles et qui concourent à la détermination des processus décisionnels. Ces variables se rapportent aux idées, aux institutions et aux intérêts. Grâce à ces outils, il devient aisément d’appréhender les évolutions en cours, notamment la nouvelle gouvernance culturelle qui vient d’être mise en place, mais aussi d’intégrer –ou non– les suggestions entendues dans le cadre

² À titre d'exemple, l'action Netflix a bondi de 40 % depuis mi-mars 2020.

de la relance et du redéploiement de la culture dans un monde post-Covid-19.

Au-delà des chiffres et des performances

Mais Jean-Gilles Lowies, derrière la rigueur de son analyse, n'est pas dupe. Tout d'abord, il refuse de réduire la problématique à une «managérialisation» de la chose publique, à une montée en puissance d'un nouveau management public. L'affirmation a sa raison d'être, car, en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'est-ce pas ce qui est en train de se passer? La connaissance du secteur par des fonctionnaires compétents, appuyés par des commissions d'avis, ne disparaît-elle pas au profit d'analyses de plus en plus chiffrées où les performances sont alignées sur des tableaux incapables de rendre compte des subtilités créatives et esthétiques? Et le nouvel édifice de gestion de la décision culturelle, la «co-construction» de la décision défendue par la ministre Bénédicte Linard, n'est-il là que pour parer aux critiques récurrentes sur l'influence partisane du politique sur les politiques culturelles? Mais qui peut croire que, en Fédération Wallonie-Bruxelles où tout le monde se connaît, il soit possible que les instances (Commissions d'avis, Chambres de concertation, Conseil supérieur de la culture) soient «un lieu vide du pouvoir qui conditionne et génère à la fois une autonomie artistique et une égalité des possibles»?

Préserver l'ambition démocratique

Et puis, lucidement, Jean-Gilles Lowies s'interroge sur la dimension

privée de la culture et les conséquences de sa globalisation et de sa numérisation, «car le raffinement extrême de la légitimité étatique à intervenir dans la culture risque d'être vain face à une culture numérique globalisée». Qui décide dès lors en culture? Les gouvernements, des fonctionnaires devenus managers encadrés par un arsenal de commissions ou les «systèmes automatisés d'orientation de la demande» qui façonnent la culture de demain. «L'urgence démocratique, dit-il, plaide en faveur d'une intervention publique» pour que «l'ambition démocratique de la culture résiste à ce tsunami numérique mondial».

Et la conclusion est loin d'être optimiste. Car, rappelle Jean-Gilles Lowies, la capacité de réaction étatique est freinée par sa temporalité (lente au niveau de l'État face à la vélocité des sociétés de l'Internet) et par l'échelle d'action (mondiale et non nationale). Cela nous renvoie à la nécessité d'avoir une gouvernance mondiale démocratique, multilatérale et réactive. C'est un enjeu crucial et la culture risque bien –si l'on échoue– d'être la première victime du lent processus de numérisation du monde. Et ne nous voilons pas la face, les artistes francophones de Belgique déjà colonisés par les cultures française et anglo-saxonne, disposant de peu de moyens de production, peu ou pas appuyés par les médias locaux, seront, dans ce combat de survie –nous en sommes malheureusement certains–, parmi les premiers à tomber. La crise actuelle est très certainement le dernier signal d'alarme.



Jean-Gilles Lowies,
«Décider en culture», Presses
universitaires de
Grenoble, 2020,
160 pages.

Aux femmes conquérantes, leurs filles reconnaissantes

«Nous les femmes, nous sommes la moitié du Ciel et même un peu plus. [...] Nous voulons être la moitié de tout, pas vos moitiés, la moitié de tout. Et surtout être au moins la moitié partout où se prennent les décisions. Le monde qui vient devra s'habituer partout à la présence de nos filles, de vos filles.» C'est sur cette citation puissante de Christiane Taubira que s'ouvre le dernier chapitre de ce bel et passionnant ouvrage dont l'ambition est de retracer la laborieuse évolution de la place des femmes dans la sphère publique au sein de nos sociétés occidentales, en France plus particulièrement. Richement illustré, se présentant sous la forme d'un dialogue entre l'historienne Michelle Perrot et le journaliste Jean Lebrun, il nous donne d'abord à voir la parti-



tion drastique des rôles dans la Cité de la fin du XVIII^e à la première moitié du XX^e siècle. Il rappelle notamment que l'exclusion des femmes de l'espace public était géographique et spatiale selon les classes sociales, mais politique pour toutes. Longtemps, parler en public leur fut impossible. Invisibilisées, confinées à la sphère privée et interdites de citoyenneté politique, nombre d'entre elles batailleront avec acharnement pour conquérir progressivement leur place et faire valoir leurs droits. Pourtant, tout n'est pas acquis. Il faut bien constater que les femmes rencontrent encore certaines difficultés pour accéder aux commandes de la

La pénétration islamiste à l'école

Seize ans après le «rapport Obin», l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale s'attache à décrire *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école* en France. Il y dresse un diagnostic d'autant plus sévère que beaucoup de temps a été perdu pour endiguer le phénomène. Remis au ministre de l'Éducation François Fillon en 2004, le rapport Obin a connu un destin singulier. Élaboré par une dizaine d'inspecteurs généraux de l'Éducation nationale sous la houlette de Jean-Pierre Obin, il pointait les atteintes à la laïcité au sein des établissements publics. Jugé inopportun, il fut «enterré sans cérémonie», comme le raconte son auteur. Si l'on a l'habitude de qualifier l'institution militaire française de «grande muette», l'Éducation nationale pourrait sans conteste être définie comme une «grande aveugle». Le déni, la minoration constante des faits, la tactique de la poussière sous le tapis,

le «pas de vagues» érigé en doctrine ont longtemps caractérisé ce ministère. Bien que tardive, une prise de conscience semble réelle, même si de fortes résistances demeurent. Les commentateurs qui ont coutume de relativiser la croissance régulière des revendications religieuses au sein de l'institution scolaire auront ici fort à faire. Car le livre de Jean-Pierre Obin n'est pas un pamphlet écrit à la va-vite, pas plus que la vingtaine d'ouvrages sur le métier d'ensei-



L'homme derrière la plume

Cité. Et si, aujourd’hui, l’occupation de l’espace public, de la rue à l’agora, est officiellement possible pour toutes et tous de manière égale, celui-ci n’en reste pas moins terriblement genré. La liberté des femmes et leur présence physique n’y sont pas encore totalement admises en toute sécurité. De nombreuses résistances réelles ou symboliques subsistent. Le combat continue ! (ac)

Michelle Perrot et Jean Lebrun,
«La place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public»,
Paris, Textuel, 2020, 176 pages.
Prix : 39 euros

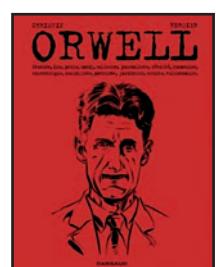


gnant qu'il a à son actif. Il énonce des faits, détaille des situations, pointe des évolutions. Réfuter ses arguments nécessiterait de déployer une même exigence scientifique que celle de l'auteur, ingénieur en mécanique des solides. Au-delà de ces descriptions, il s'attache aussi à exposer le contexte politique, géopolitique et social dans lequel l'islamisme a pénétré l'école et continue de s'y développer parfois sans entrave. Il livre également un certain nombre de pistes pour inverser la tendance. (ph)

Jean-Pierre Obin, «Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école», Paris, Hermann, 2020, 166 pages.
Prix : 18 euros



Au fil des récits du personnage principal, Eric Blair, devenu George Orwell par pseudonyme, on comprend au travers de son histoire qu'il a goûté à la misère qu'il décrit sans détour, et avec une véritable conscience sociale. Car celui que l'on connaît surtout pour son chef-d'œuvre anticipateur, *1984*, que l'on ne cesse de ressortir comme miroir à ce que nous vivons régulièrement en matière de surveillance, n'a pas écrit que ce brillant opus. Voyageur, journaliste d'immersion de surcroît (sur le front de la guerre d'Espagne notamment), il s'est frotté à d'autres mondes, dont celui des classes populaires. «Les derniers des derniers», ainsi qu'il les nomme avec un effroi qui demeure malheureusement contemporain. Sa conscience de classe l'emmène évidemment sur les fronts plus politiques, difficile de faire autrement, dans cette époque trouble où rivalisent les autocrates tels qu'Hitler, Staline, Franco... De quoi alimenter, forger, affiner sa conscience politique et sa critique envers les différents courants communistes, alors que cet homme ne cesse d'admirer «la grandeur des gens ordinaires» malgré l'accès aux classes plus aisées que lui prodigue son statut de journaliste et d'écrivain. Cette BD aux dessins réalistes et puissants (notamment grâce à l'emploi du noir et blanc) nous plonge littéralement dans l'histoire d'Orwell, passionnante et finalement si contemporaine à divers égards. Sa conscience aiguë des inégalités est portée par une plume visionnaire quant aux développements sociopolitiques et à l'usage d'une novlangue délétère pour les droits humains. (se)



Pierre Christin et Sébastien Verdier, «Orwell», Paris, Dargaud, 2019, 160 pages. Prix : 19,99 euros

That's the question

Par Xavier De Schutter
Philosophe



La perte d'un être cher a de quoi désorienter les neurones qui cherchent réponse à la question de l'après. Elle a de quoi laisser les synapses *a quia* et les glandes lacrymales épuisées par les pleurs. Nombreux sont ceux qui, animés par une foi issue de la perspective de l'annihilation, affirment avec aplomb que le non-être n'existe pas, que l'être, le fragile et l'éphémère être qui passe puis trépasse, celui que la mort toujours menace, celui dont le crâne décharné inspira le dramaturge, que cet être serait éternel. Voilà bien la question. Ils vous affirment que la mort ne met nul terme à l'existence, que la fin est un début, une renaissance, une résurrection, une réincarnation. Appelez ces calembredaines comme vous voudrez. Ils vous abreuvrent de mythes éculés et multiséculaires, de croyances déposées au fond des anciens sanctuaires, d'espérances eschatologiques qui sentent le bénitier visité par tant d'âmes venues se recueillir sur le triste sort de l'humain. Alors que vous vous asphyxiez et que vous vous noyez dans leurs vérités tombées du ciel, ils vous jettent à la face une vérité lue dans un Livre, bouée censée vous aider à surnager dans l'océan des invraisemblances. Un océan de promesses illusoires, de blandices superfétatoires, de fantasmagories enfantines,

un océan dont les eaux glauques sont à ce point salées, comme disait Nietzsche, qu'elles en sont devenues imbuvables, même pour qui meurt de soif.

Moins nombreux sont ceux qui, le cœur léger, reconnaissent que l'être est et que le non-être n'est pas. Ce froid regard parménidien semble tellement évident qu'on ne comprend pas pourquoi c'est son affirmation contraire, mythique et religieuse, qui s'est imposée au cours des siècles. On ne le comprend pas, à moins de garder à l'esprit qu'une vérité triste, dès qu'elle est passée au prisme des manques humains, est aussitôt niée et sublimée en espoir qui, dit-on, fait vivre. Et pourtant, il se pourrait que la vérité soit triste, et qu'elle n'en reste pas moins véritable. Bien avant nous et bien mieux, de grands sages ont clamé que «ce qui est est, ce qui n'est pas n'est pas». La simplicité de cette vérité fondamentale échappe à l'intelligence précisément parce qu'elle est trop simple et plus proche du réel que notre veine jugulaire ne l'est de notre cou. Affirmer que la fin est un recommencement revient à nier l'évidence en se réfugiant dans les bras de Dieu le Père. Si au moins c'était dans les bras d'une Déesse Mère, j'irais plus volontiers me blottir contre son sein. Les poils de barbe de Dieu ne m'ont jamais attiré. 





Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES
Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

ANNONCES

Journal, émissions, campagne... les bonnes énergies

**INFINIMENT CONFINÉ·E·S
ALTIJD IN QUARANTAINÉ**

**REGARDS CROISÉS SUR
L'ENFERMEMENT CARCÉRAL**

Un journal composé de différents articles de détenu·e·s, d'expert·e·s et de travailleur·euse·s du secteur associatif.

Ensemble, ils questionnent le sens de l'enfermement et abordent la situation carcérale en temps de confinement.

**JOURNÉES
NATIONALES
DE LA PRISON**

**NATIONALE
DAGEN VAN
DE GEVANGENIS**



A DÉCOUVRIR SUR :

<https://www.calluxembourg.be/en-prison/>

20 NOV > 6 DEC

2 0 2 0

WWW.JNPNDG.BE



avec le soutien de la

**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



**Vlaanderen
verbeelding werkt**



**PROVINCE
de NAMUR
Culture**



Service public fédéral
Justice

ESPACE de libertés

Éditeur responsable

Benoît Van der Meerschen

Directeur de la publication

Hervé Parmentier

Rédactrice en chef

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

Production

Fabienne Sergoynne

Illustrations du dossier

Julien Kremer

Graphisme

YEBOgraphics

Imprimeur

Kliemo

Fondateur

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 € • Étranger : 32 €

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

fabienne.sergoynne@laicite.net

www.laicite.be

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : www.laicite.be/vi-privee



LES RENDEZ-VOUS RADIO ET TÉLÉ DE LA LAÏCITÉ

www.libresensemble.be

libres,
ensemble

05
DÉC

📻 Radio | à 20h sur *La Première*

Les nouveaux visages de l'extrême droite

08
DÉC

📺 Télévision | En fin de soirée sur *La Une*

Les Pots de l'Îlot : le social au profit de la santé

Rediffusion : 14/12 à 23h45 sur *La Trois*

12
DÉC

📻 Radio | à 20h sur *La Première*

Le commerce international peut-il être juste et équitable ?

13
DÉC

📺 Télévision | À 9h20 sur *La Une*

Extrême droite 2.0 : comment lutter ?

Rediffusion : 16/12 à 23h45 sur *La Trois* | 19/12 à 10h30 sur *La Une*

19
DÉC

📻 Radio | à 20h sur *La Première*

Sans-papiers, sans droits : les oubliés de la Covid-19

23
DÉC

📺 Télévision | en fin de soirée sur *La Une*

Autisme et confinement : une épreuve difficile

Rediffusion : 28/12 à 23h45 sur *La Trois*

26
DÉC

📻 Radio | à 20h sur *La Première*

Égaux, ensemble

27
DÉC

📺 Télévision | à 9h20 sur *La Une*

Une crise sociale sans fin ?

Entretien avec Céline Nieuwenhuys

Rediffusion : 30/12 à 23h45 sur *La Trois* | 02/01 à 10h30 sur *La Une*



libres, ensemble

Égaux, ensemble

La laïcité pour tous



WWW.LAICITE.BE/EGAUX-ENSEMBLE
Une campagne d'éducation permanente du Centre d'Action Laique

